

**Cap sur l'égalité  
de genre d'ici 2030**

## Message de la directrice d'EM2030

L'année 2020 sonne les 25 ans depuis la signature de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing par 189 pays – un projet à la fois ambitieux et progressiste pour l'égalité de genre. Et l'année 2020 marque également le début du compte à rebours de la dernière décennie avant l'échéance des ODD. Mais l'heure tourne et les gouvernements doivent passer à l'action s'ils veulent tenir les promesses faites aux filles et aux femmes dans le cadre de ces programmes ambitieux.

L'égalité de genre est omniprésente et transversale dans les ODD, et la conception de l'Indice du Genre dans les ODD repose sur cette notion qu'en servant de catalyseur aux interventions politiques, l'égalité de genre permet une accumulation et une accélération simultanées des progrès dans les différents champs du développement.

**L'Indice du Genre dans les ODD 2019** – la mesure la plus complète de l'égalité de genre par rapport aux Objectifs de développement durable (ODD) – révèle que l'égalité de genre n'est encore atteinte nulle part dans le monde. En effet, aucun des 129 pays étudiés n'a entièrement tenu sa promesse d'égalité de genre envisagée dans l'ambitieux Programme 2030. L'étude démontre également que près de la moitié des filles et des femmes du monde – 1,4 milliard d'entre elles – vivent dans des pays qui obtiennent une « score insuffisante » en termes d'égalité de genre, avec des lacunes particulièrement marquées entre les genres.

Depuis le lancement de l'Indice du Genre dans les ODD en 2019, le partenariat Equal Measures 2030 a participé à des conversations sur les données avec des organisations pour les droits des femmes, des défenseur-e-s et des personnes engagées pour l'égalité de genre, tous secteurs confondus. Les questions les plus fréquemment posées portent sur le rythme et la nature des changements : **« Les pays se dirigent-ils vers davantage, ou vers moins, d'égalité de genre ? »** Quelles sont les perspectives de changement de la tendance vers un respect des promesses d'égalité de genre énoncées dans les ODD d'ici 2030 ?

Avec *Cap sur l'égalité de genre*, nous apportons des débuts de réponse à ces grandes questions, dans la mesure permise par les importantes lacunes qui existent dans les données, et à l'aide des cinq principales questions d'égalité de genre figurant dans l'Indice du Genre des ODD. Celles-ci sont en lien avec la santé et les droits sexuels et

reproductifs, l'éducation des filles, la représentation des femmes aux postes à responsabilité, les lois sur l'égalité sur le lieu du travail et la sécurité.

Notre conclusion est qu'**il y a à la fois des motifs d'espoir et des sujets de préoccupation.**

Notre capacité à véritablement mettre le cap sur l'égalité de genre peut décider de la réussite ou de l'échec de l'ensemble du Programme 2030.

Ce résumé révèle que les 67 pays – où vivent 2,1 milliards de filles et de femmes – n'atteindront d'ici 2030 aucune des cibles d'égalité de genre que nous avons étudiées s'ils conservent leur rythme actuel de progression. Plus d'un tiers des pays étudiés ont progressé très lentement, voire dans la mauvaise direction, sur au moins quatre de ces cinq questions au cours des 10 à 20 dernières années. En conservant le rythme actuel de progrès, nous n'atteindrons pas la cible de toutes les filles et les femmes déclarant se sentir en sécurité lorsqu'elles se déplacent la nuit avant l'année 2179.

Mais **nous avons également remarqué que, sur les cinq questions examinées, certains pays progressent très rapidement** – voire à un rythme surprenamment rapide dans certains cas. Et à un rythme si rapide que **si tous les pays progressaient de la sorte au cours de la décennie à venir, près des trois quarts des filles et des femmes du monde pourraient, au contraire, vivre dans des pays qui auraient atteint quatre, voire les cinq cibles d'égalité de genre.** Avec ce scénario accéléré, 400 millions de filles et de femmes supplémentaires auraient accès à la contraception pour planifier si, et quand, avoir des enfants. Et 85 millions de filles en plus termineraient leurs études secondaires d'ici 2030. Ce ne sont là que deux exemples de l'impact potentiel sur le quotidien de la vie des filles et des femmes dans le monde.

S'il n'y avait qu'un message à porter au-delà de l'année 2020, ce serait que **le changement rapide au niveau de l'égalité de genre est possible, mais qu'il faudra des actions concertées pour y parvenir.** Le temps est venu de passer réellement à l'action pour mettre le cap sur l'égalité de genre.



**Alison Holder**

Directrice

Equal Measures 2030

# Table des matières

<b>2</b>	<b>L'égalité de genre progresse... mais pas assez vite</b>	<b>20</b>	<b>Lacunes dans les données</b>
<b>5</b>	<b>Récapitulatif de l'approche et des conclusions</b>	<b>21</b>	<b>Ne laisser personne pour compte</b>
<b>7</b>	<b>Principales conclusions</b>	<b>23</b>	<b>Méthodologie</b>
<b>8</b>	<b>Comparaison entre les niveaux d'égalité de genre et les taux de progrès</b>	<b>25</b>	<b>L'Indice du Genre dans les ODD et la Plateforme de données pour le plaidoyer pour l'égalité de genre</b>
<b>9</b>	<b>Principales conclusions par thématique</b>		
<b>10</b>	Accès aux méthodes modernes de planification familiale		
<b>12</b>	Achèvement par les filles des études secondaires		
<b>14</b>	Fonctions ministérielles et hautes fonctions gouvernementales occupées par des femmes		
<b>16</b>	Lois sur l'égalité sur le lieu du travail		
<b>18</b>	Perceptions par les femmes de leur sécurité		

# L'égalité de genre progresse... mais

**Au niveau mondial, les progrès ont été lents, voire nuls, sur cinq principales questions d'égalité de genre ces 10 à 20 dernières années**

La moitié des pays – où vivent 2,1 milliards de filles et de femmes – n'atteindront d'ici 2030 aucune des cibles d'égalité de genre étudiées si le rythme actuel de progression se maintient.

Plus d'un tiers des pays ont progressé lentement, voire dans la mauvaise direction, sur au moins quatre de ces cinq questions au cours des 10 à 20 dernières années.

En conservant le rythme actuel de progrès, nous n'atteindrons pas la cible des filles et des femmes déclarant se sentir en sécurité lorsqu'elles se déplacent la nuit avant l'année 2179.

**Mais des changements rapides sont possibles en matière d'égalité de genre**

Certains pays, dans le monde entier, progressent très rapidement sur chacune des cinq questions clé de l'égalité de genre, et parfois à un rythme surprenant.

Au Rwanda, l'accès à la contraception pour les filles et les femmes est passé de 12 pour cent en 2000 à 69 pour cent en 2018. Au Ghana, seulement 5 pour cent des filles ont terminé leurs études secondaires en 2003, mais 40 pour cent l'ont fait 12 ans plus tard. Et plusieurs pays ont fait des progrès rapides en ce qui concerne les femmes dans les rôles ministériels : l'Uruguay (d'aucune femme ministre à 42 pour cent en 15 ans), le Canada (de 30 pour cent à la parité en quatre ans) et l'Éthiopie (de 10 pour cent à 48 pour cent en un an).

**Que se passerait-il si tous les pays progressaient au rythme des plus rapides pendant la décennie à venir ?**

Près des trois quarts des filles et des femmes du monde pourraient vivre dans des pays ayant atteint quatre, voire ces cinq cibles d'égalité de genre.

Quatre cent millions de filles et de femmes supplémentaires pourraient ainsi accéder à la contraception et planifier si, et quand, avoir des enfants – en comparaison avec le maintien du rythme actuel.

Quatre-vingt-cinq millions de filles supplémentaires termineraient leurs études secondaires, en comparaison avec le maintien du rythme de progrès actuel.

**Les cinq thématiques clé d'égalité de genre que nous avons étudiées sont les suivantes :**



**Planification familiale**

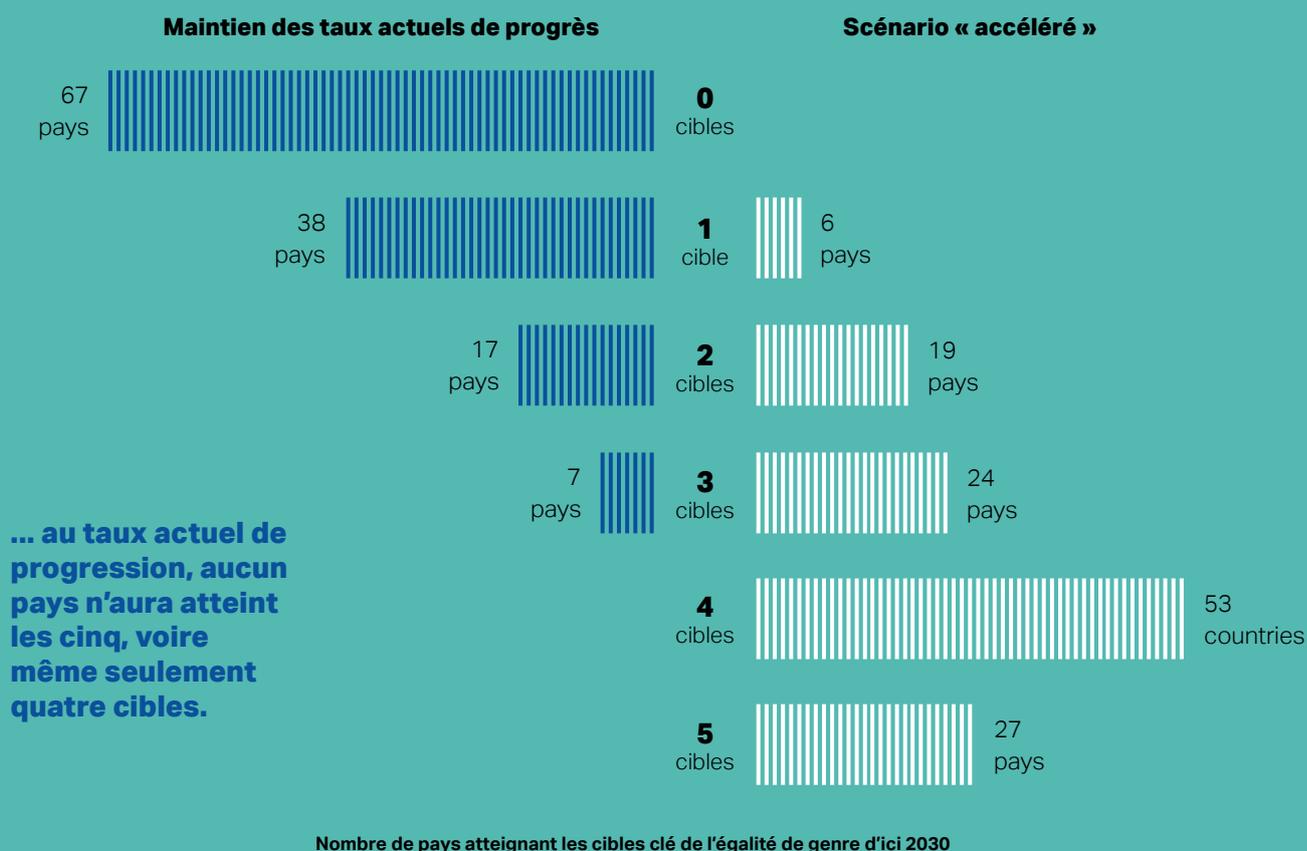


**Scolarisation des filles jusqu'à la fin des études secondaires**

# pas assez vite

Nous avons examiné les progrès antérieurs et les prévisions sur cinq cibles clé de l'égalité de genre dans 129 pays, et voici ce que nous avons trouvé...

**Figure 1** Projections du nombre de pays qui atteindront des cibles clé de l'égalité de genre des ODD d'ici 2030, d'après les tendances actuelles et en adoptant le rythme des pays progressant le plus rapidement



Femmes occupant des fonctions ministérielles



Lois sur l'égalité de genre sur le lieu du travail



Perceptions par les femmes de leur sécurité dans les espaces publics la nuit

**Figure 2** Accélération nécessaire au niveau de cinq thématiques clé de l'égalité de genre

Thématique					
	Planification familiale	Scolarisation des filles jusqu'à la fin des études secondaires	Femmes occupant des fonctions ministérielles	Lois sur l'égalité de genre sur le lieu du travail	Perceptions par les femmes de leur sécurité dans les espaces publics la nuit
ODD concerné	ODD 3	ODD 4	ODD 5	ODD 8	ODD 16
Année où la moyenne mondiale* atteindrait la cible, au rythme de progression actuel	2066	2063	2066	2051	2179
Année où la moyenne mondiale* atteindrait la cible, si tous les pays adoptaient le rythme des plus rapides	2028	2028	2022	2025	2032
Accélération nécessaire pour atteindre la cible d'ici 2030	<b>3x</b>	<b>3x</b>	<b>2x</b>	<b>2x</b>	<b>13x</b>
Faits clés	Si tous les pays adoptaient le rythme des plus rapides, <b>400 millions de filles et de femmes supplémentaires</b> auraient accès à la contraception d'ici 2030 et pourraient planifier si, et quand, avoir des enfants – en comparaison avec le maintien du rythme actuel.	<b>85 millions de filles supplémentaires</b> achèveraient leurs études secondaires d'ici 2030 si les pays progressaient selon le rythme soutenu, plutôt qu'au rythme actuel.	Lorsqu'il y a une volonté politique, <b>la représentation peut changer presque du jour au lendemain.</b> En Éthiopie, le cabinet est passé de 10 % de femmes en 2018 à 48 % en 2019.	Les changements apportés aux lois sur le lieu de travail au cours de la dernière décennie ont fait en sorte que <b>215 millions de femmes de plus</b> ont maintenant droit, en principe, à un congé de maternité payé de plus de 14 semaines, entre autres prestations.	À l'échelle mondiale, <b>il n'y a pratiquement pas eu de progrès pour assurer la sécurité des femmes.</b> Si les taux actuels se maintiennent, il faudra plus de six générations pour que toutes les filles et toutes les femmes se sentent en sécurité en marchant la nuit.

\*Ces chiffres représentent la moyenne mondiale globale. Certains pays auront besoin de plus de temps, et d'autres de moins, pour atteindre la cible.

# Récapitulatif de l'approche et des conclusions

L'année 2020 célèbre à la fois les 25 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing de 1995 qui ont marqué l'histoire des droits des femmes et annonce la dernière décennie avant l'échéance des Objectifs de développement durable (ODD). Cette nouvelle étude vient souligner les progrès réalisés au niveau de plusieurs thématiques clé de l'égalité de genre et indique le rythme auquel le monde doit avancer pour que les principales cibles des ODD soient atteintes. Ces cibles, de même que tous les aspects en lien avec le genre des ODD, sont absolument essentielles à la réalisation des droits des filles et des femmes et à la concrétisation du développement durable pour tout le monde.

## Introduction aux cinq thématiques d'égalité de genre étudiées

*Cap sur l'égalité de genre* examine les progrès réalisés dans 129 pays de cinq régions du monde, dans lesquels vivent 95 pour cent des filles et des femmes du monde. L'étude s'est penchée sur cinq thématiques d'importance vitale pour l'égalité de genre, et pour lesquelles suffisamment de données permettaient une analyse.

Il est important d'inclure chacun des indicateurs et de regrouper les cinq indicateurs comme un ensemble qui en dit beaucoup sur la situation globale de l'égalité de genre. Les indicateurs recouvrent des questions très diverses, qui illustrent très clairement les réalités quotidiennes des filles et des femmes dans le monde et traduisent des informations sur leur capacité à prendre pleinement part à la société. Ces informations témoignent, notamment, de leur capacité à contrôler le moment et le nombre de leurs grossesses, à terminer au moins 12 années de scolarité et la mesure dans quelle la loi énonce l'égalité pour les femmes au travail.

Dans l'idéal, cette analyse couvrirait tous les pays du monde et non seulement 129 d'entre eux. Cependant, de nombreux pays, et particulièrement les petits États et ceux frappés d'instabilité, ne disposent pas de suffisamment de données pour être inclus dans l'Indice du Genre dans les ODD 2019 ou dans la présente analyse des tendances

(plus de renseignements sur l'Indice sont disponibles en page 25). Nous aurions également souhaité inclure de nombreuses autres questions dans cette étude, mais pour lesquelles nous n'avons pu obtenir une couverture suffisante de données au niveau mondial (se référer à la page 20 pour en savoir plus sur les lacunes dans les données). L'intérêt de cette recherche tient dans son analyse des tendances.

La sélection des cinq indicateurs inclus dans *Cap sur l'égalité de genre* repose sur :

- **La pertinence pour les filles et les femmes :** les indicateurs reflètent diverses thématiques – telles que les droits économiques, la sécurité et la violence, et le leadership politique – qui sont essentielles aux droits et aux réalités quotidiennes des filles et des femmes.
- **La suffisante couverture des données sur la durée :** les données sont disponibles pour la majorité des 129 pays de l'Indice du Genre dans les ODD (au moins) sur les 10 dernières années.
- **La représentativité des ODD :** la série de cinq indicateurs recouvre des thématiques pertinentes pour les filles et les femmes dans l'ensemble des ODD (ODD 3, ODD 4, ODD 5, ODD 8, ODD 16).
- **L'alignement avec les priorités des défenseur·e·s :** les quatre priorités thématiques qui sont apparues lors de l'Enquête auprès des défenseur·e·s de l'égalité de genre d'EM2030 en 2018,<sup>1</sup> une enquête menée auprès de 613 défenseur·e·s de l'égalité de genre, sont les violences basées sur le genre, la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'autonomisation économique et l'éducation.
- **La pertinence entre régions et pays :** la série de thématiques retenues est pertinente dans différents contextes, et la couverture et l'applicabilité des données sont satisfaisantes pour les pays à revenu faible, intermédiaire et élevé.

<sup>1</sup> *Equal Measures 2030*, Enquête auprès des défenseurs et défenseuses de l'égalité de genre 2018, (*Equal Measures 2030*, 2018), <https://data.em2030.org/2018-global-advocates-survey>.

## Encadré 1 Thématiques incluses dans *Cap sur l'égalité de genre*

### Planification familiale

L'autonomie corporelle des filles et des femmes et leur accès à des services sûrs de planification familiale volontaire sont essentiels à l'égalité de genre et sont des facteurs clé de la réduction de la pauvreté. Les filles et les femmes qui ne sont pas en mesure d'accéder à des méthodes de planification familiale moderne et de prendre des décisions éclairées sur leur corps courent davantage de risques sanitaires, dont ceux de contracter une maladie sexuellement transmissible, d'avoir des enfants à un jeune âge et de ne pas pouvoir suffisamment espacer leurs grossesses.<sup>2</sup>

### Achèvement de l'éducation secondaire

L'égalité de genre en éducation est non seulement un droit humain important, mais elle profite également aux filles, à leur famille et à leur communauté. Les effets de l'achèvement de l'éducation secondaire au niveau du développement sont évidents : avoir terminé ses études secondaires est lié à de moindres taux de mariages précoces, de grossesses précoces et de pauvreté intergénérationnelle, ainsi qu'à une augmentation de l'alphabétisation et de l'autonomisation économique des femmes.<sup>3</sup>

### Fonctions ministérielles

La participation politique des femmes est indispensable à l'égalité de genre et à une véritable démocratie. Une gouvernance plus inclusive et représentative peut constituer une première étape vers la mise en place de lois et politiques protégeant les droits de celles et ceux qui sont exposé·e·s à des discriminations intersectionnelles.<sup>4</sup> Les femmes demeurent néanmoins très fortement sous-représentées dans les parlements nationaux et à des fonctions de responsabilité.

### Lois sur l'égalité sur le lieu du travail

Les droits juridiques des femmes représentent les fondations de l'égalité de genre au sein de la population active. Dans de nombreux pays, cependant, des lois discriminantes ont un impact sur les femmes à divers moments de leur vie, de leur premier emploi à leur rémunération en passant par l'existence du congé de maternité et la possibilité pour elles de percevoir une pension de retraite.<sup>5</sup> L'ensemble des lois étudiées dans le cadre de la présente étude inclut les lois anti-discrimination, sur l'égalité de salaire, sur les congés payés, sur le traitement des travailleuses enceintes et la question de savoir si les lois restreignent le métier que les femmes peuvent exercer<sup>6</sup> (tel que mesuré dans l'étude *Les Femmes, l'Entreprise* et le *Droit de la Banque mondiale*).

### Perceptions par les femmes de leur sécurité la nuit

Les violences basées sur le genre sont omniprésentes, dans tous les pays et toutes les régions du monde. L'impact de ces violences – notamment les féminicides, les violences conjugales et les abus psychologiques – sur la santé physique, mentale, sexuelle et reproductive des filles et des femmes est profond.<sup>7</sup> Les données mondiales sur les violences basées sur le genre permettant les comparaisons sont à la fois incomplètes et comportent de nombreux problèmes. Les perceptions par les femmes de leur propre sécurité à pied la nuit dans l'espace public est une des manières – bien qu'imparfaite – d'aborder cette question.

2 OMS, *Planification familiale/Contraception* (Genève, Suisse : OMS, 2018), [www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception](http://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception).

3 PME, « *Les bienfaits de l'éducation* », consulté le 19 février 2020, [www.globalpartnership.org/education/the-benefits-of-education](http://www.globalpartnership.org/education/the-benefits-of-education).

4 PNUD, *The World's Women : Power and Decision-making* (New York, États-Unis : PNUD, 2015), [https://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/WorldsWomen2015\\_chapter5\\_t.pdf](https://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/WorldsWomen2015_chapter5_t.pdf).

5 Banque mondiale, « *Les Femmes, l'Entreprise et le Droit* » (Washington, DC : BM, 2020), <https://wbi.worldbank.org/en/reports>.

6 La liste complète des sept lois incluses dans cette mesure composite des lois sur l'égalité sur le lieu du travail est disponible à la section *Méthodologie* en page 23.

7 ONU Femmes, *Traduire les promesses en actions : l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, (New York : ONU Femmes, 2018), [www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2018/2/gender-equality-in-the-2030-agenda-for-sustainable-development-2018](http://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2018/2/gender-equality-in-the-2030-agenda-for-sustainable-development-2018).

# Principales conclusions

L'analyse démontre très largement que nous devons accélérer le rythme des progrès en faveur des filles et des femmes – et certains pays démontrent que les changements rapides sont possibles. Au niveau mondial, chacune des questions progresse dans la bonne direction mais en creusant un peu, on s'aperçoit que les progrès ne sont pas nécessairement acquis. Certains pays stagnent en effet, voire font marche arrière sur certaines des questions clé. Et dans l'ensemble, nous sommes encore loin d'être sur la bonne voie pour atteindre ces cinq cibles de l'égalité de genre d'ici 2030. L'analyse révèle ainsi que :

- **Les pays ne progressent pas assez vite :** Au rythme de progression actuel, aucun pays n'aura atteint les cinq, voire même seulement quatre des cinq cibles à l'échéance des ODD. Seuls 24 pays atteindront deux ou trois des cinq cibles et 38 pays n'atteindront qu'une des cinq cibles de l'égalité de genre d'ici 2030. Au total, 67 pays (soit 52 pour cent) n'atteindront aucune des cinq cibles d'ici à 2030 (voir la Figure 1). Mais si tous les pays avançaient au rythme des pays qui progressent rapidement, presque tous les pays à l'étude (123 des 129) atteindraient au moins deux cibles.
- **Certains pays à revenu élevé stagnent, ou enregistrent même des reculs sur certaines questions :** Alors que les pays à revenu élevé tendent à enregistrer des niveaux globalement plus élevés d'égalité de genre (voir la Figure 3), certains de ces pays plus riches progressent à un rythme très lent, voire dans la mauvaise direction, sur les questions étudiées. La Serbie et le Japon, par exemple, accusent une diminution de l'accès à la planification familiale depuis deux décennies.
- **Les progrès sont évidents mais pas toujours cohérents :** Par exemple, le rythme de l'évolution de la représentation des femmes à des fonctions ministérielles a globalement accéléré plus rapidement entre 2000 et 2008, mais a ralenti depuis 2008. Les pays d'Amérique du Nord et d'Europe comptant la plus forte proportion de femmes ministres en 2001 (occupant au moins 20 pour cent des fonctions dans les cabinets ministériels) ont, depuis, enregistré des taux de progression plus lents vers la parité de la représentativité que la région dans son ensemble. Nous avançons peut-être dans la bonne direction, mais pas suffisamment vite, ni régulièrement.
- **En étudiant les questions une à une, on remarque que certains pays progressent rapidement vers l'égalité de genre depuis 10 à 20 ans :** Plusieurs pays, par exemple, dont le Ghana, l'Angola, le Belize et le Viêt Nam, augmentent de plus de dix pour cent par an le nombre de filles qui terminent leurs études secondaires depuis l'an 2000 environ.
- Les facteurs qui contribuent à la rapidité des progrès diffèrent selon la thématique et le pays, mais **parmi les plus courants figurent la priorisation par le gouvernement et son engagement, la coordination de l'investissement, la mise en oeuvre de politiques centrées sur l'égalité, et notamment les quotas, et l'influence des défenseur-e-s et personnes engagées pour l'égalité de genre (dont les mouvements féministes).** L'étude systématique des facteurs sous-jacents à la rapidité de progression des pays sur chacune des questions dépasse le cadre de la présente étude, mais reste un angle d'approche important pour les recherches à venir.
- **Les efforts renouvelés sont nécessaires pour atteindre les plus vulnérables :** Les filles et les femmes confrontées à des formes de discrimination intersectionnelle sont les plus susceptibles d'être laissées pour compte, même lorsque des progrès sont globalement réalisés en faveur des filles et des femmes. Par exemple, alors que la violence à l'égard des filles et des femmes reste omniprésente dans le monde entier, certains groupes en sont plus fortement affectés : aux États-Unis, les femmes « autochtones d'Amérique et natives d'Alaska » subissent des taux supérieurs de violences basées sur le genre à tout autre groupe et, au Canada, les femmes « Premières Nations et inuits » sont confrontées à des taux de violence trois fois supérieurs à ceux que vivent les femmes non-autochtones.<sup>8</sup>
- Il y a néanmoins de l'espoir : **certains pays, de toutes les régions du monde, progressent déjà rapidement au niveau de l'une ou de plusieurs des cinq questions d'égalité de genre étudiées.** C'est en ce sens que Cap sur l'égalité de genre constitue un point de départ pour une évaluation approfondie de la manière dont le changement peut être accéléré pour les filles et les femmes, et dont les réussites peuvent être répétées afin de mettre le cap sur l'égalité de genre d'ici 2030.

<sup>8</sup> ONU Femmes, *Traduire les promesses en actions*, (New York, États-Unis : ONU Femmes, 2018), [www.unwomen.org/en/digital-library/sdg-report](http://www.unwomen.org/en/digital-library/sdg-report).

# Comparaison entre les niveaux d'égalité de genre et les taux de progrès

Il est essentiel de prendre en compte le rythme des récents **changements** sur les cinq thématiques qui concernent les vies des filles et des femmes dans le contexte des **niveaux** globaux de l'égalité de genre. La Figure 3 combine ces deux axes importants de mesure des progrès, à l'aide des scores nationaux de l'Indice du Genre dans les ODD 2019 et de l'analyse des tendances de Cap sur l'égalité de genre pour cinq thématiques clé de l'Indice. L'Indice du Genre dans les ODD 2019 présente un aperçu de la situation pour les filles et les femmes dans le monde, en comparant 129 pays à l'aide de 51 questions sur le genre et 14 ODD.

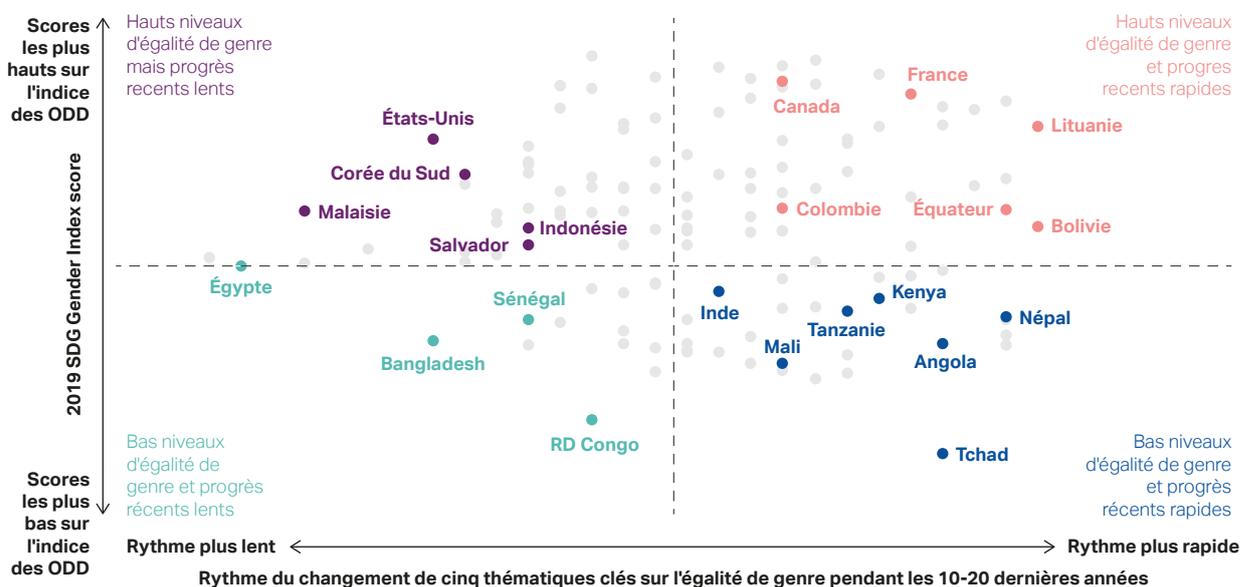
Au-dessus de la ligne horizontale figurent les pays jouissant de niveaux relativement élevés d'égalité de genre, tel que mesurés dans l'Indice. Certains d'entre eux ont cependant progressé lentement ces dernières années (**le quart supérieur gauche**), ce qui peut être dû au fait que ces pays aient atteint, ou presque, les cibles (telles que l'éducation secondaire des filles, les lois sur l'égalité sur le lieu du travail), rendant d'autant plus difficile une progression rapide à ce point. Il existe néanmoins des différences entre les pays ayant des niveaux d'égalité de genre similaires. Les États-Unis et la Corée du Sud, par exemple, se distinguent comme étant des pays aux niveaux d'égalité de genre plutôt élevés (bien que non équivalents à ceux d'autres pays aussi riches) mais qui progressent lentement ou qui demeurent à la traîne sur certaines questions (telles que les lois sur l'égalité sur le lieu du travail ou la représentation des femmes en politique).

D'autres pays enregistrant des niveaux d'égalité de genre relativement élevés ont progressé plus rapidement ces dernières années (**quart supérieur droit**). La Lituanie, le Portugal et la Roumanie, par exemple, avaient des niveaux d'égalité de genre plus bas au moment de l'année de référence pour tous les indicateurs, en comparaison d'autres pays européens. Ils ont ainsi pu progresser plus rapidement ; la Lituanie a enregistré une augmentation de 30 points de pourcentage en ce qui concerne le sentiment de sécurité des femmes, le Portugal une hausse de 20 points de pourcentage au niveau des femmes ministres et la Roumanie une augmentation de 25 points de pourcentage dans l'accès à la planification familiale.

De nombreux pays sous la ligne horizontale ont de faibles niveaux d'égalité de genre mais parviennent à progresser, en dépit de leurs ressources limitées (**quart inférieur droit**). Les facteurs contribuant à la rapidité du rythme des changements diffèrent selon la question et le pays. Dans certains cas, le changement est provoqué par la priorisation de questions d'égalité de genre par le gouvernement, et son investissement en ce sens. Dans d'autres cas, ce sont le développement économique ou la sortie d'un conflit qui permettent le changement.

D'autres pays, encore, ont de faibles taux d'égalité de genre et progressent lentement, ou régressent (**quart inférieur gauche**). L'Égypte et le Bangladesh, par exemple, sont à moins de la moitié du chemin vers la cible de l'égalité économique des femmes, et aucun des deux n'a progressé à ce niveau depuis l'année de référence.

**Figure 3** Niveaux de l'égalité de genre globale, comparée au rythme de changement depuis le début des années 2000



\*Pour voir les résultats de tous les pays, veuillez visiter la Plateforme de données pour le plaidoyer pour l'égalité de genre : [data.em2030.org](http://data.em2030.org)

Source: Equal Measures 2030

# Principales conclusions par thématique

Dans l'ensemble, une forte accélération est nécessaire pour toutes les questions d'égalité de genre étudiées, mais la cible est plus proche sur certaines questions que sur d'autres :

Le rythme des progrès en termes d'**accès à la planification familiale** doit plus que tripler au niveau mondial pour atteindre la cible d'ici 2030. Cette accélération permettrait à plus de 400 millions de filles et de femmes supplémentaires d'accéder à la contraception et de planifier si, et quand, avoir des enfants – en comparaison avec le maintien du rythme actuel jusqu'en 2030.

Le monde doit également progresser plus de **trois fois** plus vite qu'au cours des 10 à 15 dernières années pour veiller à ce que chaque fille **termine ses études secondaires** d'ici 2030. 85 millions de filles supplémentaires achèveraient leurs études secondaires d'ici 2030 si les pays progressaient selon ce rythme soutenu, plutôt qu'au rythme actuel.

Seuls 23 pour cent des **sièges ministériels sont occupés par des femmes dans le monde** et 77 millions de filles et de femmes vivent dans des pays qui ne comptent pas une seule femme ministre au gouvernement. Plus de 650 millions de filles et de femmes dans 64 pays n'ont jamais connu de femme élue ou nommée à la tête de leur État ou gouvernement.

Les progrès ont ralenti à ce niveau au cours des dernières années et 40 pays ont régressé depuis 2001. Les progrès doivent être **près de deux fois**

plus rapides pour s'assurer que les femmes soient également représentées aux fonctions politiques les plus influentes d'ici 2030.

En 2009, seuls 16 pays (tous en Europe et Amérique du Nord) avaient reçu le score maximal de 100 (d'après des données de la Banque mondiale) pour leurs **lois sur l'égalité sur le lieu du travail**. En 2020, ce nombre avait plus que doublé et concernait 36 pays (répartis dans quatre régions). Il faut que 93 pays fassent évoluer leurs lois au niveau de ce standard d'ici 2030 pour atteindre cette cible au niveau mondial (soit une accélération **plus que doublée**). Si les 129 pays amélioraient tous leurs lois sur l'égalité sur le lieu du travail et atteignaient le score maximum de 100 d'ici 2030, cela signifierait que 215 millions de femmes supplémentaires auraient droit à 14 semaines ou plus de congé maternité rémunéré, en comparaison avec le maintien du rythme actuel.

Près de la moitié des femmes dans le monde ne se sentent pas **en sécurité à pied la nuit**, et ce chiffre n'a presque pas changé depuis 2006. De fait, les perceptions de la sécurité ont empiré dans près de la moitié des pays étudiés, entre 2006 et 2018. En conservant le rythme actuel de progrès, nous n'atteindrons pas la cible de toutes les filles et les femmes déclarant se sentir en sécurité lorsqu'elles se déplacent la nuit avant l'année 2179, soit dans plus de six générations. Le rythme d'accélération des progrès doit être **multiplié par treize** – l'accélération la plus rapide des cinq thématiques étudiées – afin de veiller à ce que toutes les filles et les femmes rapportent se sentir en sécurité d'ici 2030.



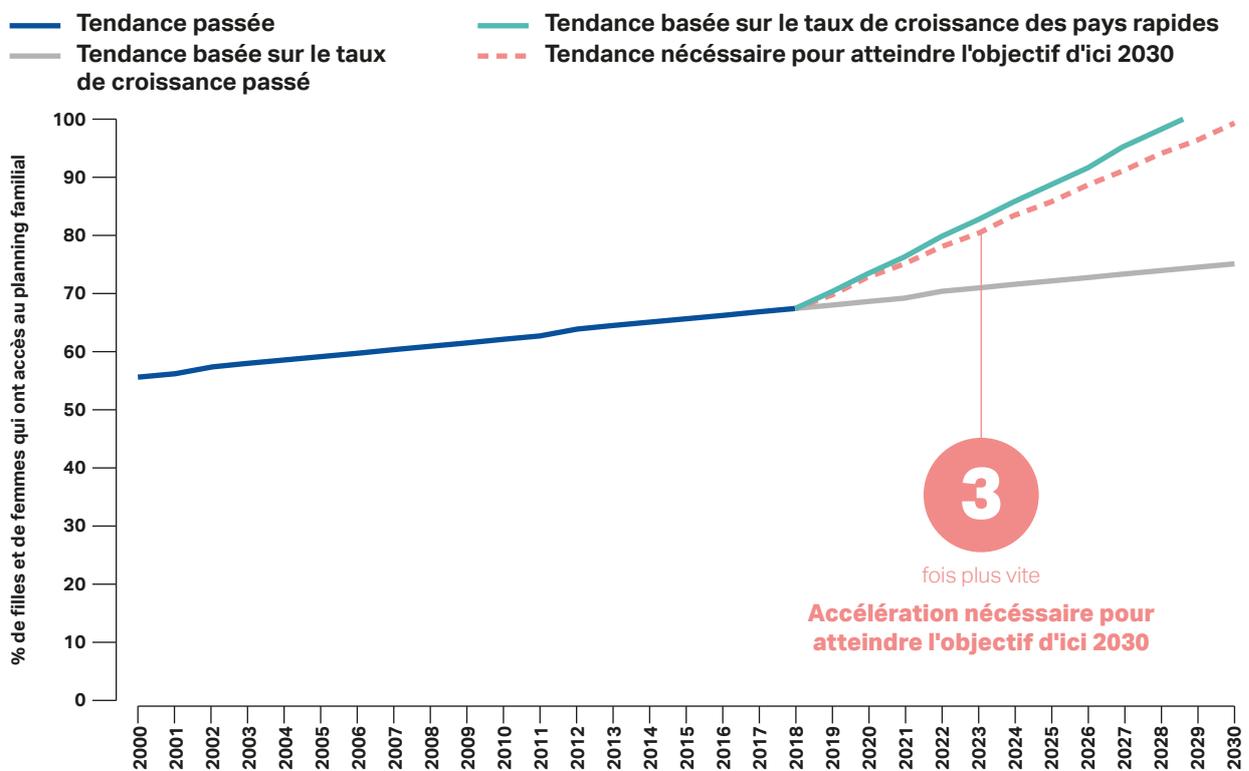
Photo : European Week of Action for Girls



# Accès aux méthodes modernes de planification familiale

L'accès à des méthodes modernes sûres de contraception volontaire est essentiel à l'égalité de genre. L'indicateur utilisé pour mesurer cet accès est la proportion de femmes (15 à 49 ans), mariées ou en union, dont le besoin de planification familiale est satisfait par des méthodes modernes. Il s'agit de l'indicateur 3c dans l'Indice du Genre dans les ODD, également un indicateur officiel de l'ODD 3. La couverture de données s'étend de 2000 à 2018, et les données proviennent du PNUD. De nouvelles estimations de l'ONU sont disponibles pour effectuer des mesures auprès de femmes mariées et non mariées, mais nous avons choisi de conserver cet indicateur à des fins de cohérence avec l'Indice du Genre dans les ODD 2019.

**Figure 4** Tendances passées et scénarios de croissance projetés du changement dans l'accès aux méthodes modernes de planification familiale, 2000–2030



Source : PNUD, calculs des auteurs.

## Faits et chiffres clés

% de filles et de femmes ayant accès à la planification familiale, dans le monde (2000)	55,7 %
% de filles et de femmes ayant accès à la planification familiale, dans le monde (2018)	67,7 %
Taux de changement annuel moyen, 2000–2018	1,08 % par an
Taux de changement nécessaire pour atteindre la cible d'ici 2030	3,31 % par an
Année au cours de laquelle la cible (100 % des filles et des femmes) sera atteinte, au taux actuel de changement	2066
Année au cours de laquelle la cible sera atteinte, si tous les pays adoptent le rythme des plus rapides	2028

- L'accès aux méthodes modernes de planification familiale a augmenté lentement entre 2000 et 2018, passant de 56 pour cent de filles et de femmes dans le monde à 68 pour cent. La proportion de femmes ayant accès aux méthodes modernes de planification familiale a même chuté dans 14 pays au cours de cette même période.
- Si tous les pays adoptaient le rythme des plus rapides, 400 millions de filles et de femmes supplémentaires auraient accès à la contraception d'ici 2030 et pourraient planifier si, et quand, avoir des enfants – en comparaison avec le maintien du rythme actuel.
- L'Europe et Amérique du Nord est la région aux niveaux d'accès les plus élevés, mais n'a enregistré que peu d'avancées entre 2000 et 2018. Le niveau a même diminué dans sept pays. Jusqu'à une femme sur cinq n'a pas accès aux méthodes modernes de planification familiale.
- L'Afrique subsaharienne a connu les gains les plus importants : la moyenne régionale s'est améliorée, passant de 32 pour cent seulement en 2000 à 54 pour cent en 2018, et sept pays ont enregistré des améliorations de plus de 30 points pour l'accès à la planification familiale. L'accès à la planification familiale est en corrélation avec des taux de naissances plus faibles chez les adolescentes (voir figure 5).

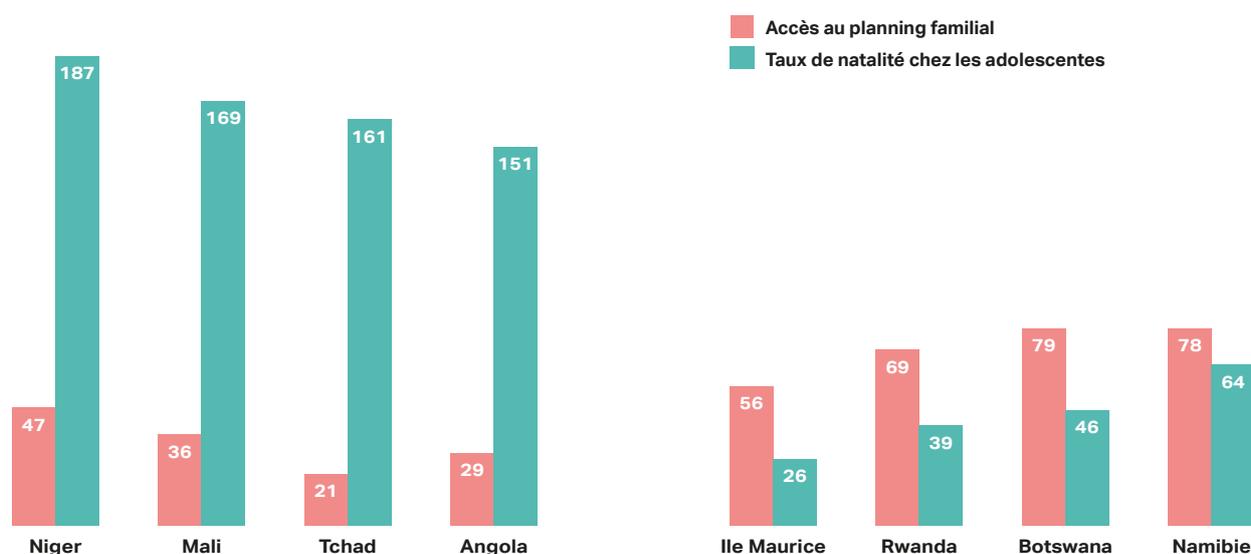
#### Les cinq pays aux % les plus élevés de filles et de femmes ayant accès à la planification familiale moderne (2018)

Chine	94,8 %
Royaume-Uni	94,8 %
France	90,7 %
Thaïlande	90,0%
Finlande	89,9 %

#### Les cinq pays aux taux annuels de changement moyen les plus rapides (2000–2018)

Rwanda	10,1 %
Éthiopie	8,6 %
Burkina Faso	6,9 %
Sierra Leone	6,8 %
Mauritanie	5,7 %

**Figure 5** Comparaison de l'accès à la planification familiale et des taux de natalité chez les adolescentes dans huit pays d'Afrique subsaharienne, 2018



Source : Division de la population de l'ONU, OMS

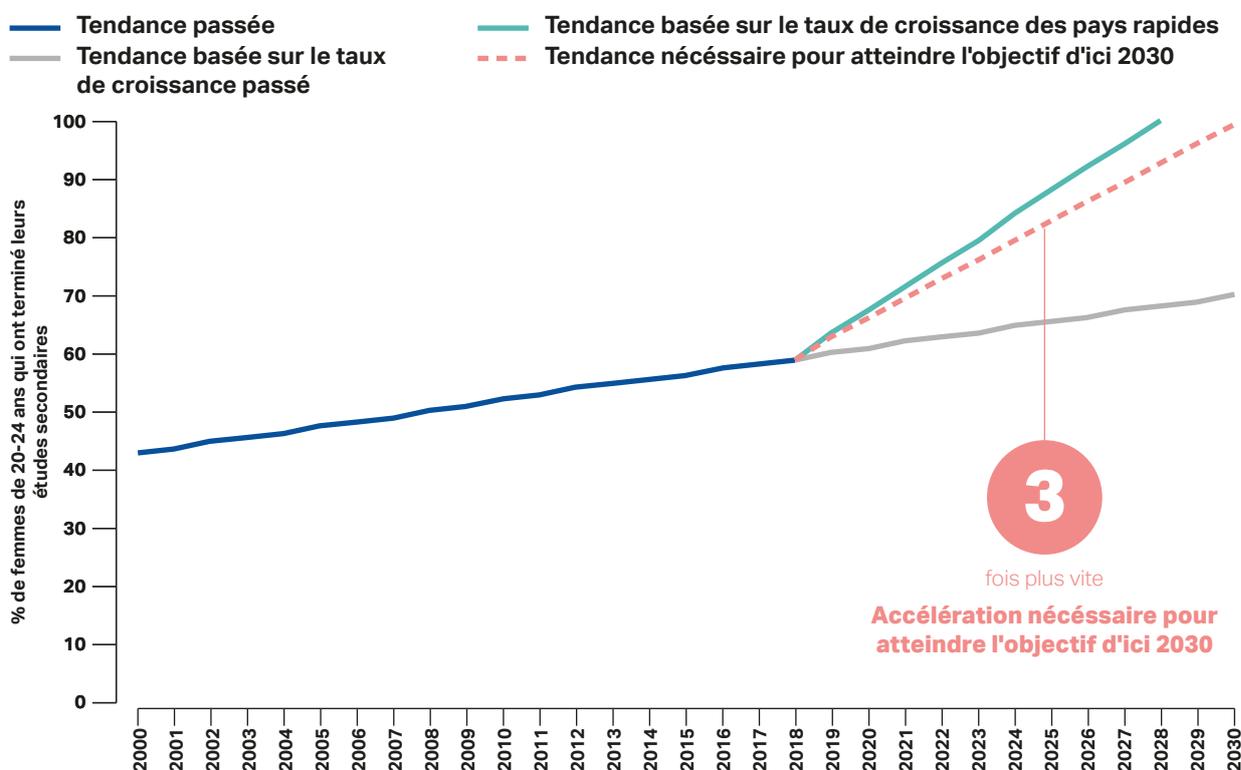
NB : l'accès à la planification familiale correspond au % de femmes (15 à 49 ans), mariées ou en union, dont le besoin de planification familiale est satisfait ; le taux de natalité chez les adolescentes est le nombre de naissances chez les femmes âgées de 15 à 19 ans pour 1 000 femmes.



# Achèvement par les filles des études secondaires

Terminer ses études secondaires est un droit humain essentiel des filles. Cet achèvement a un fort impact sur les possibilités individuelles des filles, mais influence également positivement la société dans son ensemble. L'indicateur utilisé est la proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans ayant complété leurs études secondaires. Il s'agit de l'indicateur 4a dans l'Indice du Genre dans les ODD, en lien avec des indicateurs de l'ODD 4. La couverture de données varie selon les années, entre 2000 à 2018, et les données proviennent de l'UNESCO, de l'UNICEF, des EDS et de Barro et Lee.

**Figure 6** Tendances passées et scénarios de croissance projetés des taux d'achèvement des études secondaires par les filles, 2000–2030



Source : ISU, calculs des auteurs

## Faits et chiffres clés

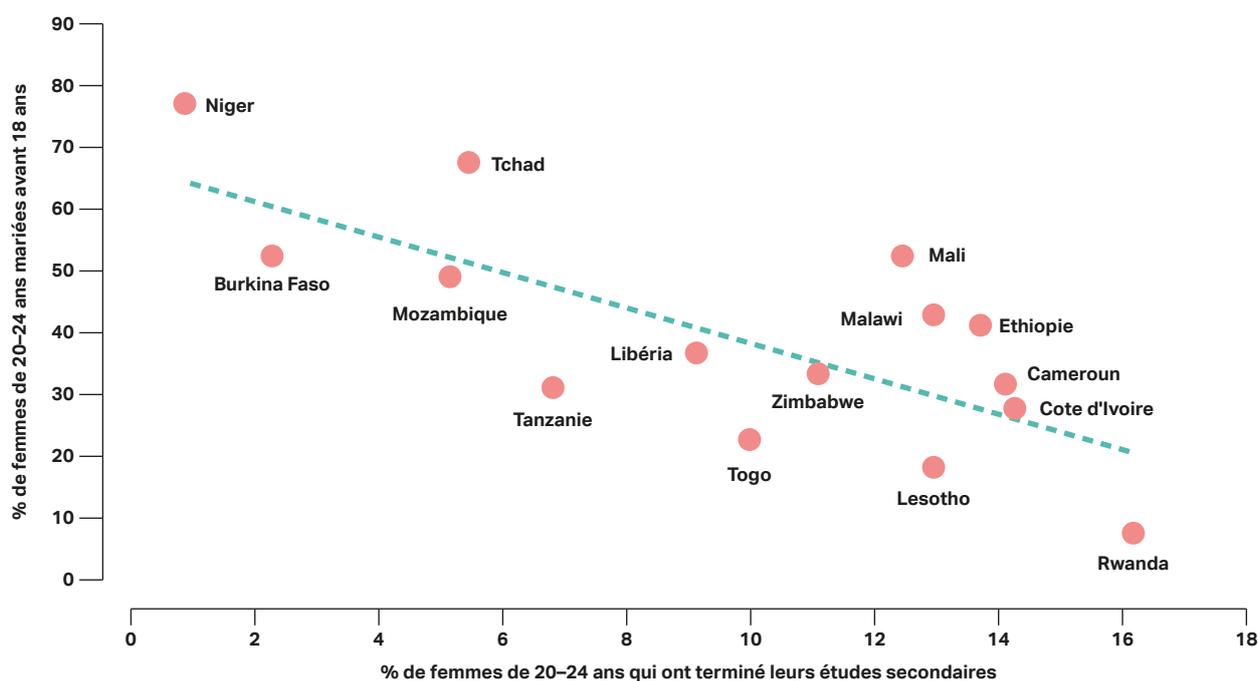
Pourcentage de femmes ayant terminé leurs études secondaires, dans le monde (début des années 2000)	43,2 %
Pourcentage de femmes ayant terminé leurs études secondaires, dans le monde (2018)	59,3 %
Taux de changement annuel moyen, 2000–2018	1,77 % par an
Taux de changement nécessaire pour atteindre la cible d'ici 2030	4,46 % par an
Année au cours de laquelle la cible (100 % des femmes de 20 à 24 ans) sera atteinte, au taux actuel de changement	2063
Année au cours de laquelle la cible sera atteinte, si tous les pays adoptent le rythme des plus rapides	2028

- Au taux actuel de changement dans le monde, 24 pays atteindront la cible de l'éducation secondaire universelle d'ici 2030. Si tous les pays adoptaient le rythme des pays les plus rapides, 85 millions de filles supplémentaires termineraient leurs études secondaires d'ici 2030, en comparaison avec le maintien du rythme de progrès actuel.
- 14 pays ont vu leur taux d'achèvement des études secondaires aller dans la mauvaise direction au cours des 10 à 20 dernières années chez les 20 à 24 ans. Il s'est principalement agi de faibles baisses, mais celles-ci ont été importantes dans les cas de la Russie, l'Égypte, le Sri Lanka et la Bulgarie.
- 28 pays, toutes régions et tous niveaux de revenu confondus, ont enregistré une amélioration de plus de 3 pour cent par an dans les taux d'achèvement des études secondaires par les filles. Les pays à revenu élevé qui progressent incluent l'Allemagne, la Hongrie et l'Arabie Saoudite.
- Les taux supérieurs d'achèvement des études secondaires correspondent à des taux inférieurs de mariages chez les femmes de ce même groupe d'âge (20 à 24 ans), tel qu'illustré par le Rwanda, le Niger et d'autres pays d'Afrique (voir la Figure 7).

**Pourcentage de filles ayant terminé leurs études secondaires dans quatre pays, qui ont également progressé rapidement sur cet indicateur**

	Période	Taux de croissance annuel	Taux
Ghana	2003–2015	20,0 %	41,2 %
Angola	2007–2016	14,7 %	52,7 %
Belize	2006–2016	13,2 %	51,0 %
Viet Nam	2000–2014	10,3 %	60,4 %

**Figure 7** Lorsque les taux d'achèvement des études secondaires sont élevés, les taux de mariage des enfants sont plus faibles en Afrique subsaharienne, 2018



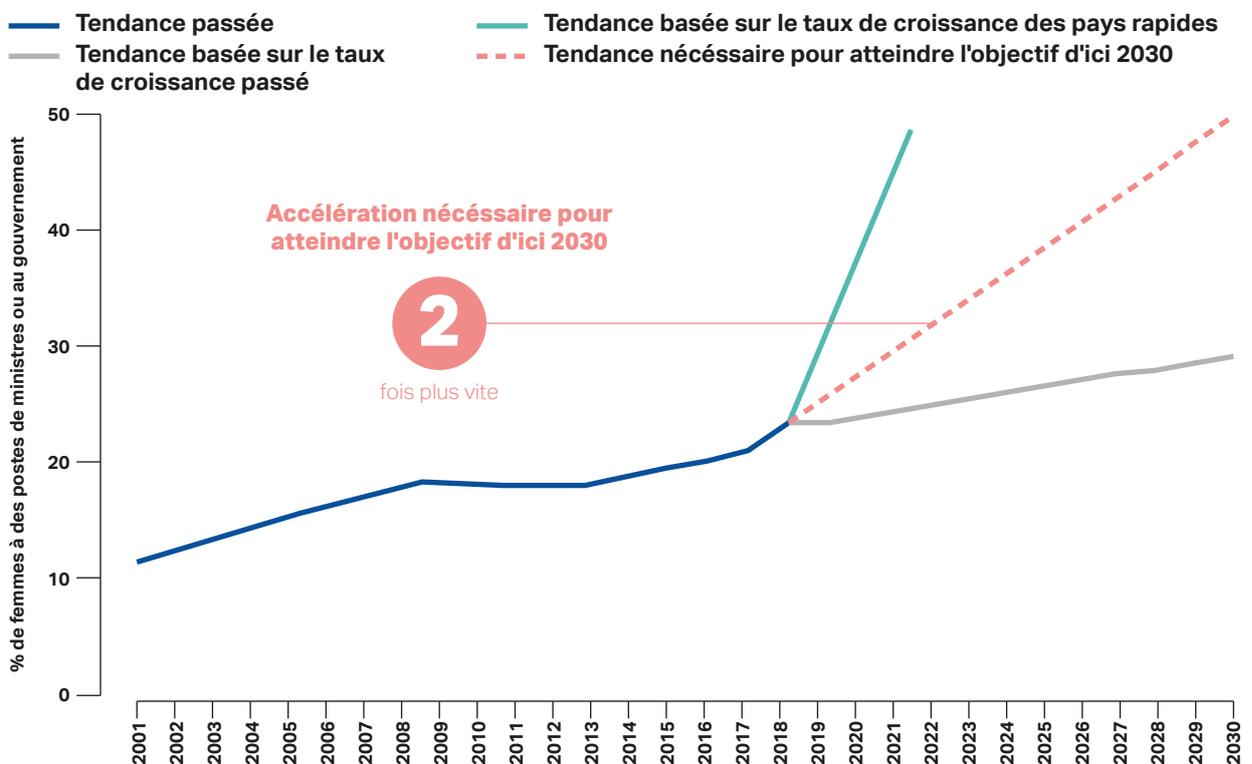
Source : ISU, UNICEF



# Fonctions ministérielles et hautes fonctions gouvernementales occupées par des femmes

La participation politique des femmes est indispensable à l'égalité de genre et à une véritable démocratie. L'indicateur utilisé pour mesurer la représentation est la proportion de femmes occupant des fonctions ministérielles ou hautes fonctions gouvernementales. Il s'agit de l'indicateur 5e dans l'Indice du Genre dans les ODD, en lien avec des indicateurs de l'ODD 5. La couverture de données s'étend de 2001 à 2019, et les données proviennent de l'Union interparlementaire (UIP).

**Figure 8** Tendances passées et scénarios de croissance projetés de la proportion de femmes occupant des fonctions ministérielles ou hautes fonctions gouvernementales, 2001–2030



Source : UIP, calculs des auteurs

## Faits et chiffres clés

Pourcentage de fonctions ministérielles occupées par des femmes (2001)	11,1 %
Pourcentage de fonctions ministérielles occupées par des femmes (2019)	23,2 %
Taux de changement annuel moyen, 2001–2019	4,18 % par an
Taux de changement nécessaire pour atteindre la cible d'ici 2030	7,24 % par an
Année au cours de laquelle la cible (50 % de femmes) sera atteinte, au taux actuel de changement	2066
Année au cours de laquelle la cible sera atteinte, si tous les pays adoptent le rythme des plus rapides	2022

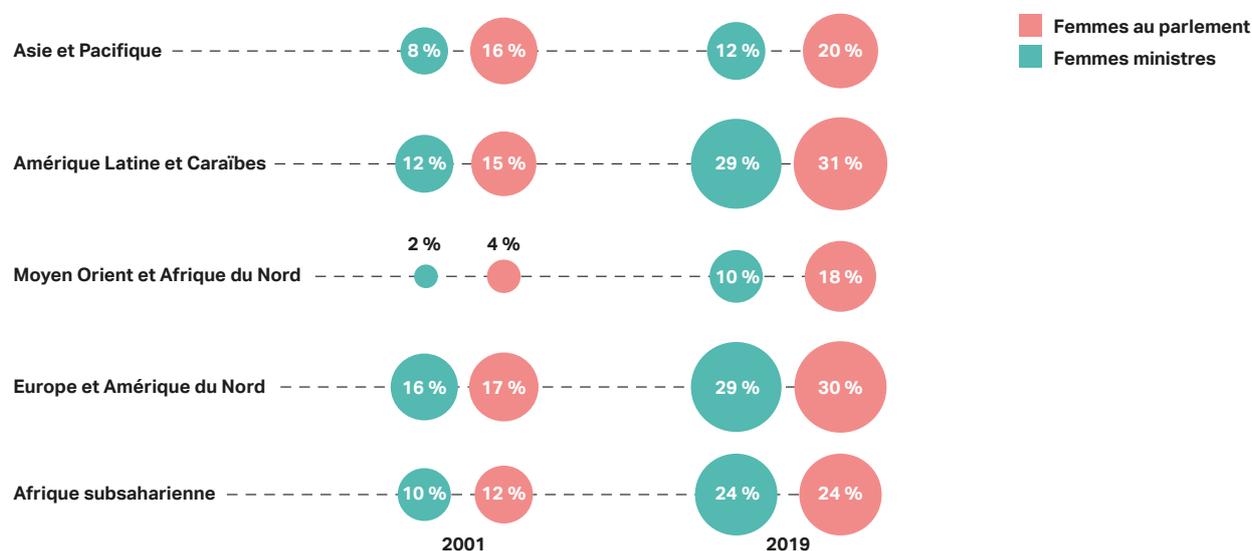
- Le rythme de progression vers la parité aux postes politiques à responsabilité ralentit : le rythme de changement depuis 2008 est plus lent qu'entre 2000 et 2008. De plus, 40 pays ont fait marche arrière depuis 2001.
- La parité peut être atteinte rapidement, lorsque les leaders prennent des engagements : en Éthiopie, par exemple, la parité a été atteinte en passant de deux des 20 sièges ministériels occupés par des femmes (soit 10 pour cent) en 2018 à 10 femmes pour 21 fonctions ministérielles (soit 48 pour cent) en 2019.
- En 2019, 77 millions de filles et de femmes vivent dans six pays n'ayant aucune femme à des postes ministériels. Dans le monde, seuls le Costa Rica, le Nicaragua, le Rwanda, l'Afrique du Sud et la Suède ont atteint la parité, tant au parlement que dans les cabinets ministériels.
- Les régions Asie et Pacifique et Moyen-Orient et Afrique du Nord ont des taux de changement plus lents (voir la Figure 9) et des nombres inférieurs de femmes siégeant au parlement et aux cabinets ministériels que toutes les autres régions, et l'Asie et le Pacifique ont le rythme de changement le plus lent.

Pays ayant les % les plus élevés de femmes à des fonctions ministérielles ou hautes fonctions gouvernementales, 2019	
Espagne	64,7 %
Nicaragua	55,6 %
Suède	54,5 %
Albanie	53,3 %
Colombie	52,9 %
Costa Rica	51,9 %
Rwanda	51,9 %
Canada	50,0 %

Pays ayant les taux annuels de changement les plus rapides (2001–2019)	
Bolivie	10,9 %
Nigeria	10,5 %
Arménie	9,6 %
Japon	9,3 %
Guatemala	8,9 %
Maroc	8,9 %
Brésil	8,4 %
Chine	7,3 %

**Figure 9** Pourcentage de femmes dans les parlements et cabinets ministériels, par région, 2001 et 2019



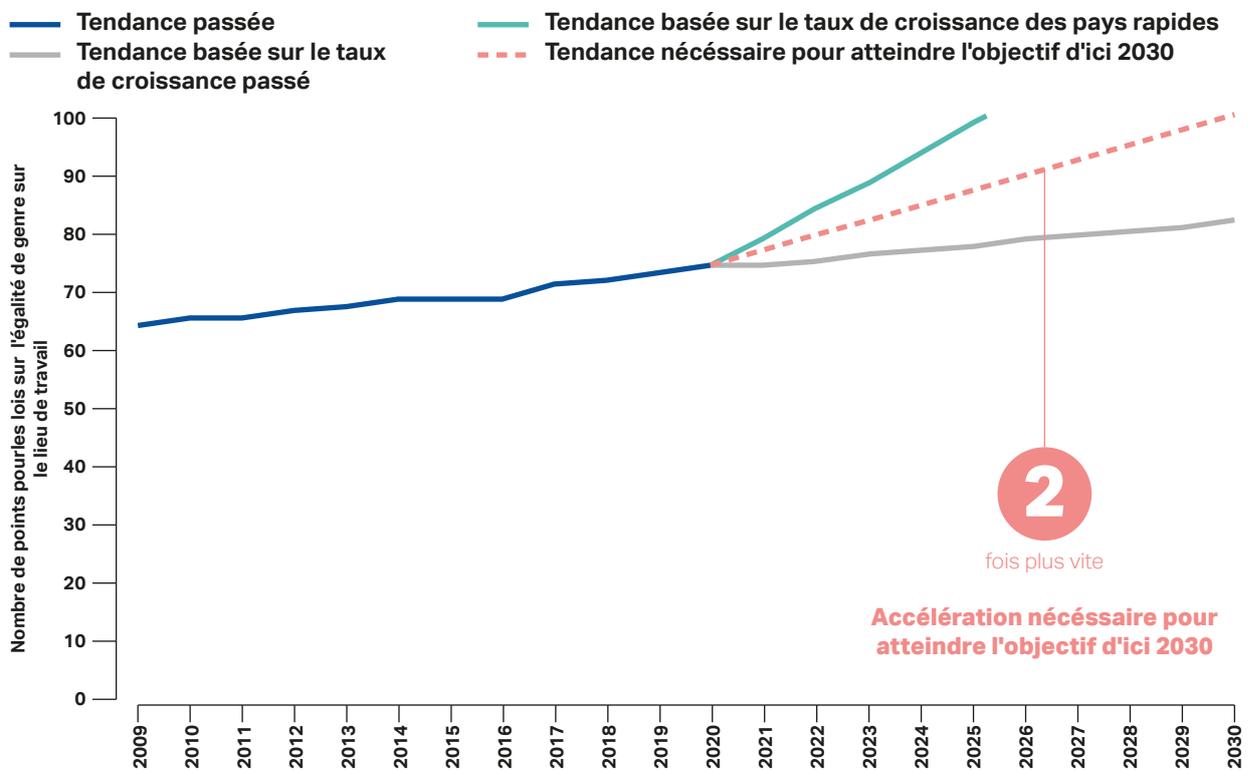
Source : UIP, calculs des auteure:s



# Lois sur l'égalité sur le lieu du travail

Dans de nombreux pays, les systèmes juridiques ne protègent pas les femmes contre les discriminations au travail. L'indicateur qui rend compte de la mesure dans laquelle les pays disposent de lois imposant l'égalité de genre sur le lieu du travail est composé de sept lois (notamment anti-discrimination, sur l'égalité des salaires, les congés payés, le traitement des travailleuses enceintes et les lois qui restreignent les emplois que peuvent occuper les femmes) évaluées dans l'étude « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit » (FED) de la Banque mondiale. Il s'agit de l'indicateur 8d dans l'Indice du Genre dans les ODD, en lien avec des indicateurs de l'ODD 8. La couverture de données s'étend de 2009 à 2020, et les données proviennent de l'étude FED.

**Figure 10** Tendances passées et scénarios de croissance projetés pour les lois sur l'égalité de genre sur le lieu, 2009–2030



Source : Les Femmes, l'Entreprise et le Droit, calculs des auteurs

## Faits et chiffres clés

Score moyen pour les principales lois sur l'égalité sur le lieu du travail (2009)	64,5/100
Score moyen pour les principales lois sur l'égalité sur le lieu du travail (2020)	74,3/100
Taux de changement annuel moyen, 2009–2020	1,29 point par an
Taux de changement nécessaire pour atteindre la cible d'ici 2030	3,01 point par an
Année au cours de laquelle la cible (score de 100 pour tous les pays) sera atteinte, au taux actuel de changement	2051
Année au cours de laquelle la cible sera atteinte, si tous les pays adoptent le rythme des plus rapides	2025

- En 2020, toutes les régions sauf le Moyen-Orient et Afrique du Nord ont au moins un pays ayant atteint la cible relative aux lois sur l'égalité sur le lieu du travail.
- En 2009, seuls 16 pays (tous en Europe et Amérique du Nord) avaient atteint la cible des lois sur l'égalité sur le lieu du travail. En 2020, ce nombre avait plus que doublé et concernait 36 pays (dans quatre régions). 93 pays supplémentaires doivent modifier leurs lois pour atteindre la cible d'ici 2030.
- Le nombre de filles et de femmes qui vivent dans des pays où le droit à au moins 14 semaines de congé maternité rémunéré est une réalité est passé de 862 millions en 2009 à 1360 millions en 2020.
- Mais bien que les lois sur l'égalité sur le lieu de travail changent dans de nombreux pays, les niveaux d'inégalité des rémunérations demeurent élevés (voir la Figure 11). Il reste des efforts à déployer dans tous les pays pour que les lois sur l'égalité sur le lieu du travail soient mises en oeuvre.

### Part des femmes (15–49 ans) ayant un droit légal au congé maternité rémunéré, 2009 et 2020

	% de femmes, 15–49 ans	
	2009	2020
Asie et Pacifique	3 %	9 %
Europe et Amérique du Nord	54 %	63 %
Amérique latine et Caraïbes	16 %	18 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	48 %	64 %
Afrique subsaharienne	28 %	41 %
Moyenne mondiale	18 %	25 %

	Nb de femmes 15–49 ans (en millions)	
	2009	2020
Asie et Pacifique	37,8	121,6
Europe et Amérique du Nord	202,4	233,5
Amérique latine et Caraïbes	28,8	38,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	48,5	81,7
Afrique subsaharienne	57,2	114,4
Moyenne mondiale	374,7	589,6

**Figure 11** Proportion de personnes ayant répondu à l'enquête du Forum économique mondiale (FEM) et qui rapporte que l'égalité des rémunérations entre les genres était atteinte dans leur pays, 2018



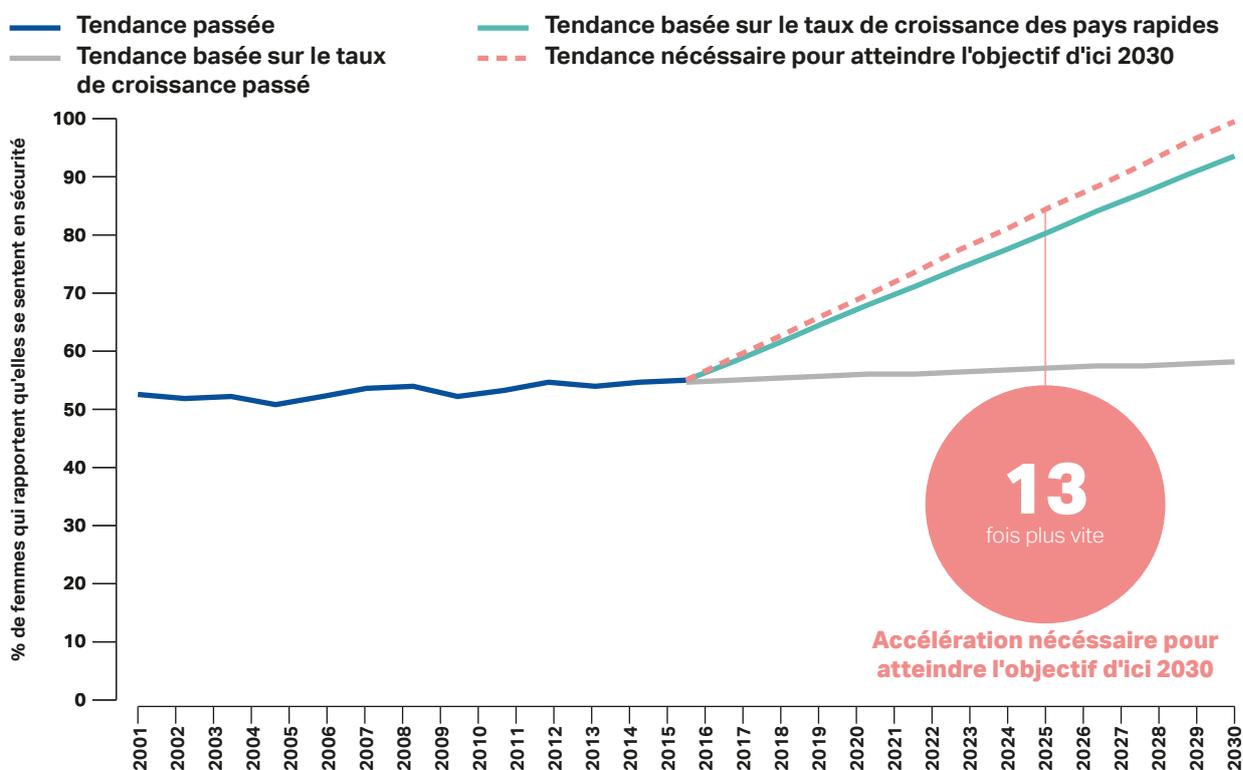
Source : Forum économique mondial, 2019



# Perceptions par les femmes de leur sécurité

Les violences basées sur le genre sont omniprésentes, dans tous les pays du monde, et l'impact de telles violences sur la santé physique et mentale des femmes est profond. Alors que des données mondiales sur les violences basées sur le genre permettant les comparaisons sont indisponibles pour de nombreux pays, les perceptions des femmes de leur propre sécurité est un moyen – bien qu'imparfait – d'évaluer les violences basées sur le genre. L'indicateur utilisé est le pourcentage de femmes âgées de 15 ans et plus considérant qu'« il n'y a pas de danger à se déplacer à pied dans [leur] zone de résidence ». Il s'agit de l'indicateur 11c dans l'Indice du Genre dans les ODD, également un indicateur officiel de l'ODD 16 (16.1.4). La couverture de données varie, elles étaient disponibles de 2001 à 2006 et courant jusqu'en 2018, et les données proviennent de Gallup.

**Figure 12** Tendances passées et scénarios de croissance projetés pour le changement de la perception par les femmes de leur sécurité, 2001–2030



Sources : Gallup, calculs des auteure-s

## Faits et chiffres clés

% femmes dans le monde qui déclarent se sentir en sécurité lorsqu'elles se déplacent la nuit (2006)	52,6 %
% femmes dans le monde qui déclarent se sentir en sécurité lorsqu'elles se déplacent la nuit (2018)	55,1 %
Taux de changement annuel moyen, 2006–2018	0,40 % par an
Taux de changement nécessaire pour atteindre la cible d'ici 2030	5,08 % par an
Année au cours de laquelle l'objectif (100% de femmes) sera atteint au taux de changement actuel	2179
Année au cours de laquelle l'objectif sera atteint si tous les pays prennent le pas sur les plus rapides	2032

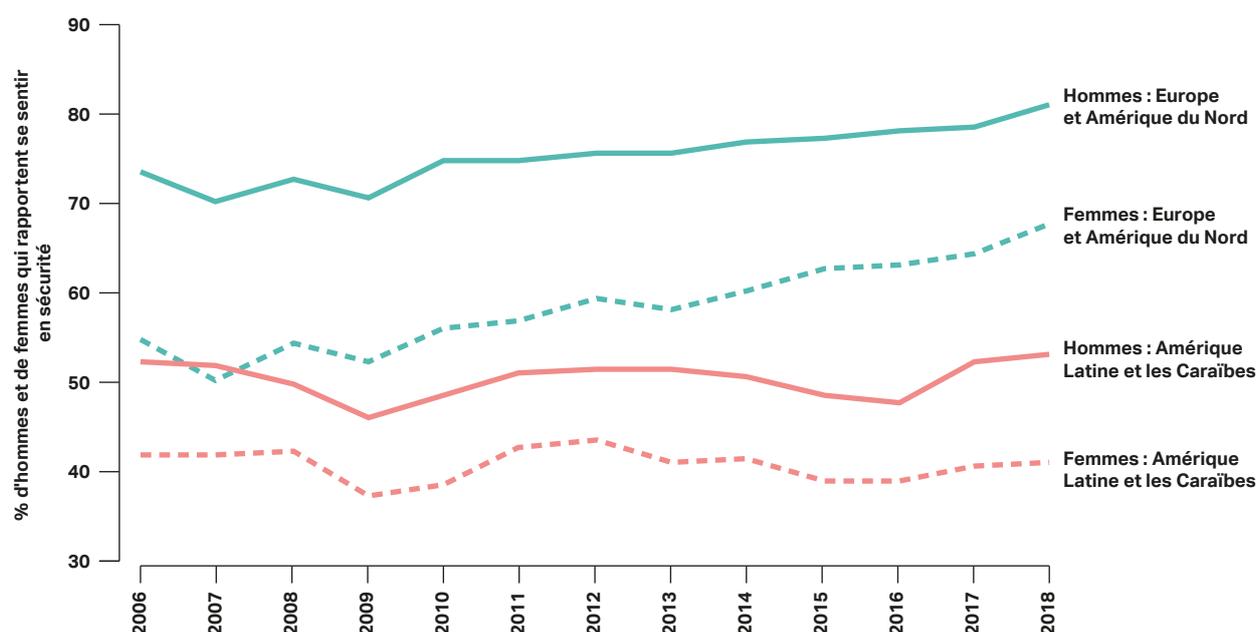
- Presque aucun progrès n'a été réalisé dans le monde pour s'assurer que les femmes se sentent en sécurité – la ligne de tendance est presque horizontale. Aux taux actuels de progression, il faudra plus de six générations pour que toutes les filles et les femmes se déplacent en sécurité la nuit.
- Les perceptions de la sécurité à se déplacer la nuit ont empiré dans près de la moitié (43 %) des pays étudiés entre 2006 et 2020. Dans plus de la moitié des pays où les perceptions de la sécurité ont chuté le plus fortement, il n'existe aucune législation relative à la violence conjugale.
- En Europe, quatre pays ont enregistré les plus fortes améliorations : Tchéquie, Russie, Lituanie et Royaume-Uni.
- Plus de 500 millions de femmes dans le monde vivent dans des pays où moins de la moitié d'entre elles se sentent en sécurité. Des proportions plus élevées de femmes en Amérique latine et Caraïbes déclarent néanmoins ne pas se sentir en sécurité, que dans toutes les autres régions (voir la Figure 13).
- Les perceptions des femmes indiquent qu'elles se sentent beaucoup moins en sécurité que les hommes dans toutes les régions, et ce fait est constant tout au long des années 2000 (voir la Figure 13 pour une répartition par genre dans deux régions).

**Dix pays enregistrant de fortes baisses des pourcentages de femmes déclarant se sentir en sécurité (début des années 2000–2018)**

Mauritanie	-28,0 %
Niger	-27,0 %
Tunisie	-25,0 %
Sénégal	-21,0 %
Venezuela	-21,0 %
Madagascar	-19,9 %
Myanmar	-19,9 %
Yémen	-18,0 %
Mexique	-18,0 %
Mali	-17,0%

**Plus de 500 millions de femmes vivent dans des pays où moins de la moitié d'entre elles se sentent en sécurité**

**Figure 13** Perceptions de la sécurité en Amérique latine et Caraïbes et en Europe et Amérique du Nord par genre, 2006 à 2018



Source : Gallup

# Lacunes dans les données

Les lacunes dans les données empêchent l'analyse des mesures et des tendances de nombreux indicateurs de l'égalité de genre. La sélection d'indicateurs de l'Indice du Genre dans les ODD 2019 à utiliser dans cette analyse des tendances s'est heurtée à de nombreuses contraintes relatives à la couverture des pays et aux périodes suffisamment longues pour être utilisables.

Plus généralement, le manque de couverture suffisante de données est lié à la discrimination de genre et au manque de priorisation des questions qui concernent les filles et les femmes dans de nombreux systèmes de données. Certaines questions disposent de données ventilées par genre (ainsi que par âge, diversité et autres caractéristiques clé) de bien meilleure qualité que d'autres – les indicateurs sur l'éducation et la santé brillent par leur clarté, leur comparabilité et leur couverture des pays. De plus, près de 80 pour cent

des pays dans le monde produisent régulièrement des statistiques ventilées par sexe sur la mortalité, la participation à la population active et la formation des travailleur-euse-s.<sup>9</sup> Mais moins d'un tiers des pays ventilent leurs statistiques officielles par genre pour d'autres mesures essentielles à l'égalité de genre, telles que l'emploi informel, la propriété d'entreprises, les violences à l'égard des femmes et le travail non rémunéré.<sup>10</sup>

## Le manque de couverture suffisante de données est lié à la discrimination de genre dans de nombreux systèmes de données

Il est indispensable de disposer de données de qualité pour mesurer les progrès réalisés vers l'ensemble des ODD. Moins d'un quart des 232 indicateurs officiels utilisés actuellement par l'ONU pour mesurer les avancées vers les

ODD font référence explicitement aux filles et aux femmes, ou proposent une ventilation par sexe. Et d'après l'analyse menée par Data2X, partenaire d'EM2030, dans leur rapport *Ready to Measure II*, sur les 53 indicateurs des ODD qui traitent directement du genre, seuls 15 sont généralement accessibles et suffisamment détaillés pour permettre des mesures à l'heure actuelle.<sup>11</sup>

Certaines des manières de contourner ces difficultés consistent à utiliser les sources de données existantes de différentes façons et de trouver de nouvelles sources de données innovantes. Tout d'abord, les bases de données et recensements internationaux, les enquêtes à micro-échelle et les registres de services et d'administration (par le biais, notamment, des hôpitaux, des écoles, de l'état civil et des autorités fiscales) contiennent souvent des données pouvant être ventilées par sexe – mais qui ne le sont pas – et analysées pour résoudre les lacunes dans les données sur le genre. Ensuite, de nouvelles sources de données, et notamment les mégadonnées, ont le potentiel de combler certaines des lacunes dans les données sur le genre et d'apporter des informations essentielles sur la vie des filles et des femmes.<sup>12</sup>

Il a été estimé que de combler le manque actuel de financement d'un système de données sur le genre pleinement fonctionnel dans les pays à faible revenu coûterait entre 170 et 240 millions \$ par an,<sup>13</sup> entre aujourd'hui et 2030. Il reste du travail à accomplir pour cartographier les domaines d'investissement et estimer les coûts. Avec ses partenaires, Data2X mène des actions en ce sens et estime les coûts réels du financement nécessaire pour combler les lacunes en termes de données sur le genre pour les ODD. Nous savons qu'outre l'investissement financier réel, il faudra du temps, de la volonté politique et des efforts de plaidoyer, à la fois pour constituer les capacités et pour produire les indicateurs nécessaires au suivi des ODD.

9 Data2X, Grantham, K, *Mapping Gender Data Gaps : An SDG Era Update*, (Washington, DC : Data2X, 2020), <https://data2x.org/resource-center/mapping-gender-data-gaps-an-sdg-era-update/>.

10 Ibid.

11 Data2X, Open Data Watch. *Ready to Measure : Phase II*, (Washington, DC : Data2X, 2019), <https://data2x.org/resource-center/ready-to-measure-phase-ii/>.

12 Pour en savoir plus sur le potentiel des mégadonnées en matière d'égalité de genre, consulter : McKinsey Global Institute, *Future of Women in the Workplace*, (McKinsey Global Institute, 2019), [www.mckinsey.com/featured-insights/gender-equality/the-future-of-women-at-work-transitions-in-the-age-of-automation](http://www.mckinsey.com/featured-insights/gender-equality/the-future-of-women-at-work-transitions-in-the-age-of-automation).

13 Data2X, Grantham, K, *Mapping Gender Data Gaps : An SDG Era Update*, (Washington, DC : Data2X, 2020), <https://data2x.org/resource-center/mapping-gender-data-gaps-an-sdg-era-update/>.

# Ne laisser personne pour compte

## Les moyennes cachent les inégalités

Les conclusions de *Cap sur l'égalité de genre* donnent une bonne idée de l'accélération nécessaire au niveau mondial pour atteindre les cibles des cinq questions sur l'égalité de genre. Ces conclusions doivent néanmoins être envisagées en gardant à l'esprit les divergences dans les taux de progrès entre différents groupes de filles et de femmes.

Les moyennes nationales peuvent en effet cacher d'importantes différences dans les possibilités, les résultats et la réalisation des droits de certains groupes de filles et de femmes, dont les filles et femmes rurales, les minorités ethniques et religieuses, les filles et femmes en situation de handicap, les veuves, les travailleuses du sexes ou femmes LGBTQ+, ainsi que les femmes réfugiées et déplacées dans leur pays. Mesurer le progrès à partir de moyennes – comme le fait principalement le Programme 2030 – risque de ne pas permettre d'identifier ni de prendre en compte des poches d'extrêmes inégalités, et de masquer des formes de discriminations intersectionnelles.

## Par exemple : donner aux femmes des milieux plus modestes et des zones rurales un accès

Quel que soit le niveau de revenu d'un pays, le quintile le plus riche de la population a, en moyenne, le meilleur accès à la planification familiale, et le quintile le plus pauvre le moins bon accès. Et dans tous les cas, les femmes des régions urbaines sont plus à même de satisfaire leurs besoins de contraception moderne que celles qui vivent dans les régions rurales. En 2017, l'écart était de 12 pour cent au niveau mondial entre les femmes vivant dans les régions urbaines et rurales, l'écart le plus grand étant constaté en Afrique subsaharienne, avec 17 pour cent.

De nombreux pays ont cependant réalisé d'importants progrès au niveau de l'élargissement de la couverture des services contraceptifs ces dernières années. Certains sont, de plus, parvenus à réduire les inégalités au niveau de l'accès. Les données provenant du Rwanda et du Lesotho (voir Figure 14) illustrent que les progrès sont possibles à ces deux niveaux et, il convient de le noter, que la comparaison des seules moyennes nationales ne permet pas d'obtenir une vision complète des lacunes et inégalités persistantes entre les groupes de femmes.

## Encadré 2 Les moyennes peuvent masquer les lents progrès ou les reculs de certains groupes

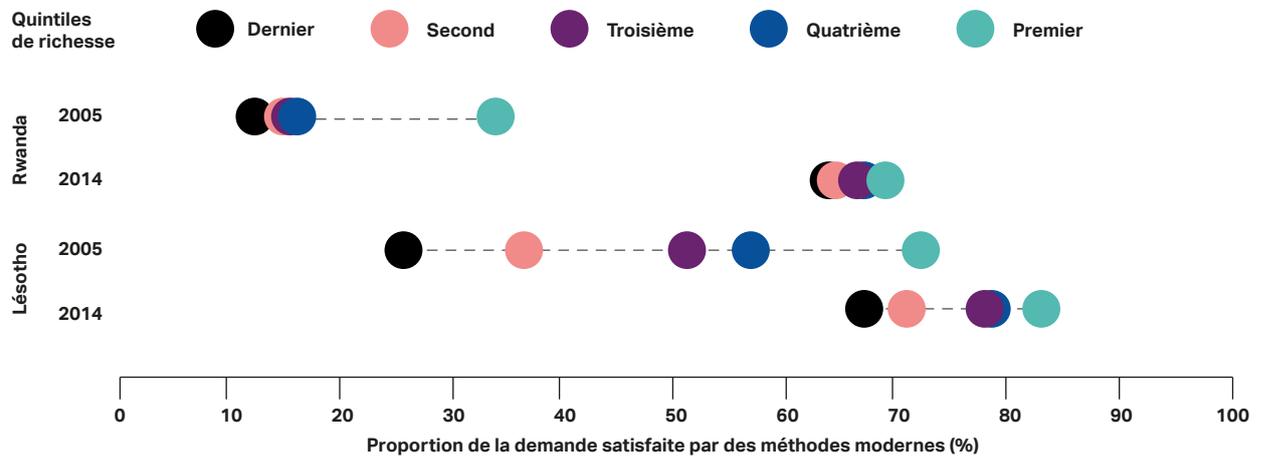
- Avant que la Syrie ne sombre dans la guerre civile, son système de santé proposait des services gratuits de planification familiale auxquels recourraient 58 pour cent des femmes en 2007. Un sondage de l'UNFPA auprès de réfugiées syriennes au Liban en 2013 révèle cependant que la pratique contraceptive a chuté à 27 pour cent parmi les femmes mariées non enceintes.
- La Sierra Leone a enregistré d'importantes augmentations des taux d'achèvement des études secondaires pour les filles entre 2008 et 2016, mais les avantages n'ont pas profité à toutes de manière égale. Les filles de familles aisées représentent la plus grande partie de cette hausse, et les taux d'achèvement n'ont presque pas augmenté pour les filles des deux quintiles les plus pauvres.
- La proportion de femmes occupant des fonctions ministérielles aux États-Unis a augmenté de 1,6 pour cent par an depuis 2001, mais pas la représentation des Afro-américaines : seules cinq Afro-américaines ont déjà occupé des fonctions ministérielles aux États-Unis, et seulement deux depuis 2001.
- Les données sur les droits juridiques des femmes se concentrent sur les groupes les plus nombreux, ce qui peut signifier que les lois sur la famille qui diffèrent selon les religions ou les restrictions qui ne s'appliquent qu'aux minorités sont omises.

Sources : UNFPA, "Why Isn't Family Planning Prioritized in Refugee Settings?", (NY : UNFPA 2013), [www.unfpa.org/news/why-isnt-family-planning-prioritized-refugee-settings](http://www.unfpa.org/news/why-isnt-family-planning-prioritized-refugee-settings) ; UIS (Geneva : 2020), <http://uis.unesco.org/en/country/sl> ; World Bank, *Women, Business and the Law*, (Washington, D.C. : 2020), <https://wbl.worldbank.org/en/reports>.

Dans ces deux pays, les taux de changement au niveau de l'accès à la planification familiale ont été plus rapides, ces dix dernières années, pour les femmes les plus pauvres. Mais alors que la demande totale de planification familiale au Lesotho a été en plus grande partie satisfaite par la contraception moderne (75 pour cent de toutes les femmes en 2015, contre 66 pour cent au Rwanda en 2014), le Rwanda a, lui, entièrement comblé les écarts entre les cinq quintiles de richesse en une seule décennie – et le Lesotho enregistre toujours d'importants écarts entre les quintiles.

Ces exemples illustrent bien comment certains groupes de femmes peuvent passer inaperçus dans les récits de progrès général vers l'égalité de genre. Appliquer le principe de ne laisser personne pour compte nécessitera de davantage sensibiliser aux discriminations, de continuer à informer sur les groupes vulnérables historiquement invisibles dans les statistiques officielles et autres données, de soutenir les groupes vulnérables en tant que détenteurs de droits, et d'inciter les décideur-euse-s à déployer des efforts politiques concertés pour atteindre ces groupes.

**Figure 14** Proportion de demande de planification familiale satisfaite par la contraception moderne au Rwanda et au Lesotho, par quintile de richesse



Source : UNFPA, L'État de la population mondiale, 2017.



Photo : Nina Robinson/The Verbatim Agency/Getty Images

# Méthodologie

La présente section présente l'approche méthodologique et vise à répondre aux deux questions de l'étude :

- si les tendances mondiales de l'égalité de genre se poursuivent, dans quelle mesure aurons-nous atteint les cibles des ODD en lien avec le genre en 2030 ; et
- si les tendances mondiales de l'égalité de genre suivent le taux moyen de changement des groupes de pays aux performances les plus élevées, tout en reconnaissant que les pays ne partent pas tous du même niveau, pourraient-ils potentiellement atteindre les cibles des ODD en lien avec le genre d'ici 2030 ?

Tout d'abord, nous avons sélectionné un petit nombre d'indicateurs de l'égalité de genre de l'Indice du Genre dans les ODD, priorisés par des défenseur-e-s, qui répondaient aux critères suivants : capacité à représenter les questions d'égalité de genre dans les cibles des ODD et disponibilité de données sur les 10 à 20 dernières années. Ces indicateurs ont différentes propriétés (voir Tableau 1) et incluent notamment un score composite basé sur sept aspects de l'égalité de genre sur le lieu du travail.<sup>14</sup>

**Table 1** Caractéristiques des indicateurs et sources de données

Indicateur	Indicateur officiel des ODD ou additionnel	Source	Unité	Cible	Première année	Dernière année	Nb de points de	Tranche d'âge
% de femmes (15 à 49 ans), mariées ou en union, dont le besoin de planification familiale est satisfait	ODD	PNUD	Pour cent	100	2000	2018	19	15–49
% femmes 20 à 24 ans ayant terminé leurs études secondaires*	Add..	ISU	Pour cent	100	2000	2018	19	20–24
% fonctions ministérielles occupées par des femmes**	Add..	UIP	Pour cent	50	2001	2019	9	Tous âges
Lois sur l'égalité de genre sur le lieu du travail	Add..	FED	Score	100	2009	2019	12	15–64
% femmes se déplaçant en sécurité la nuit	ODD	Gallup	Pour cent	100	2006	2018	13–18	Tous âges

\*Les sources secondaires incluent : OCDE et base de données Barro et Lee, WIDE ; pour la moyenne (sur la base des estimations des points de données manquants).

\*\*Source secondaire incluse : US Department of State, <https://www.cia.gov/library/publications/world-leaders-1/>.

14 Les sept lois sur l'égalité sur le lieu du travail incluses dans l'indicateur composite sont les suivantes : La loi interdit-elle la discrimination à l'embauche sur la base du genre ? La loi dicte-t-elle l'égalité de la rémunération pour un travail d'égale valeur ? Les femmes peuvent-elles effectuer les mêmes heures de travail de nuit que les hommes ? Les femmes peuvent-elles faire des travaux jugés dangereux, comme le font les hommes ? Les femmes peuvent-elles travailler dans les mêmes secteurs que les hommes ? Le

Pour pouvoir examiner le taux de changement de ces indicateurs pour les 129 pays, puis extrapoler la tendance jusqu'en 2030, une régression linéaire a été calculée pour définir la ligne de tendance la mieux adaptée parmi les valeurs sur la durée. C'est cette tendance qui a servi à calculer la valeur en 2030. Les données des séries temporelles de certains indicateurs se révélant volatiles sur la durée, nous n'avons pas utilisé le taux annuel moyen de progrès entre l'année la plus ancienne et la plus récente disponibles.

Nous avons, au contraire, choisi d'utiliser des taux de croissance annuels cumulés (TCAC), pour les valeurs observées. Les taux de croissance annuels projetés ont ainsi été calculés à l'aide de la formule suivante :

$$TCAC = \left( \frac{\text{Valeur de fin}}{\text{Valeur de début}} \right)^{\left( \frac{1}{\text{nombre d'années}} \right)} - 1$$

Nous avons utilisé un modèle de régression linéaire, à partir de ces formules, pour mieux représenter les indicateurs plus volatiles et estimer la valeur en 2030, si la tendance demeurait constante ; et le taux de changement nécessaire pour atteindre la cible d'ici 2030. Les taux de changement obtenus et les groupements figurent dans le Tableau 2.

**Table 2** Composition des groupements de pays et taux moyens de changement, de l'année 2000 ou antérieure à l'année 2019 ou dernière année disponible

Indicateur	Taux actuel de changement			Nombre de pays par groupement			
	Lent*	Moyen	Rapide	Lent	Moyen	Rapide	Négatif
% de femmes (15 à 49 ans), mariées ou en union, dont le besoin de planification familiale est satisfait	0,47	1,74	3,12	62	36	14	17
% femmes 20 à 24 ans ayant terminé leurs études secondaires	0,39	2,03	4,13	34	53	28	14
% fonctions ministérielles occupées par des femmes	1,51	4,76	8,74	58	33	10	28
Lois sur l'égalité de genre sur le lieu du travail	0,48	1,40	2,43	61	21	8	39
% femmes se déplaçant en sécurité la nuit	0,49	1,68	3,24	30	29	20	50

\* Exclut les pays ayant des valeurs négatives

Les pays ont été groupés par rythme de changement (lent, moyen ou rapide), sur la base d'une répartition distincte pour chaque indicateur.

Outre ces différences, il est important de noter que les indicateurs nécessitent tous des niveaux d'efforts variables pour atteindre une cible. En Éthiopie, par exemple, la parité a été atteinte en passant de deux des 20 sièges ministériels occupés par des femmes (soit 10 pour cent) en 2018 à 10 femmes pour 21 fonctions ministérielles (soit 48 pour cent) en 2019. La création d'infrastructure permettant d'offrir des services de planification familiale ou une

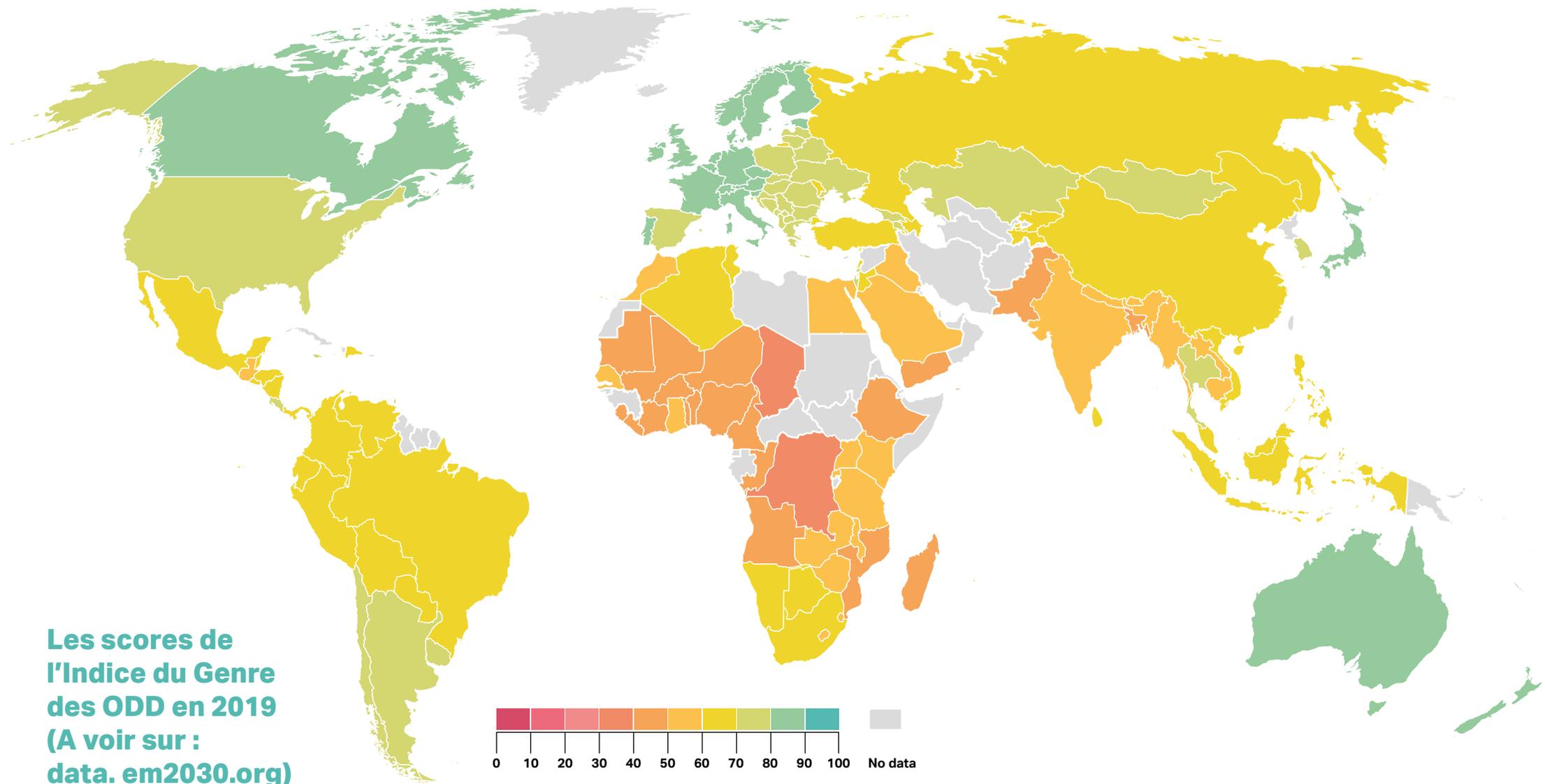
éducation secondaire à des millions de filles et de femmes, ou modifier les normes sociales relatives à la violence ou la perception qu'ont les femmes de leur propre sécurité sont plus difficiles à réaliser en une courte période. Plusieurs pays ont tout de même fait d'importants progrès en matière d'élargissement de l'accès aux services de planification familiale ou de l'éducation secondaire depuis 2000.

# L'Indice du Genre dans les ODD et la Plateforme de données pour le plaidoyer pour l'égalité de genre

Cap sur l'égalité de genre a été façonné à partir du travail réalisé avec des partenaires dans les sept premiers pays à l'étude du projet – la Colombie, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, le Salvador, le Sénégal et la Tanzanie – ainsi que lors de conversations avec des milliers d'autres parties prenantes dans le monde entier. Ce rapport a été enrichi par les recherches précédentes d'EM2030, et notamment les conclusions d'une enquête réalisée en 2017 auprès de décideur-euse-s politiques, d'une enquête auprès de défenseur-e-s de l'égalité de genre menée en 2018, d'un Indice pilote de 2018 et, le plus notable, de l'Indice du Genre dans les ODD 2019. Ces recherches préalables ont modelé notre compréhension des priorités politiques, des besoins en matière de données sur le genre et des défis et opportunités que l'avenir nous réserve.

En 2018, en réponse au besoin pressant de disposer d'outils à l'appui d'une analyse guidée par les données et en vue de tenir les gouvernements pour responsables de l'égalité de genre dans le contexte des Objectifs de développement durable, EM2030 et ses partenaires ont lancé l'Indice pilote du genre dans les ODD. L'Indice a été lancé dans chacun de nos pays à l'étude. Il a été partagé à l'occasion de réunions avec des haut-e-s responsables des bureaux nationaux de la statistique et des ministères de la Planification du développement et discuté lors d'événements régionaux. Les expériences contextualisées des organisations partenaires dans la mise en application de l'Indice pilote en vue de cadrer les efforts de plaidoyer se sont révélées essentielles à l'approche adoptée pour concevoir l'édition révisée de l'Indice du Genre dans les ODD 2019.

L'Indice du Genre dans les ODD 2019 inclut 51 indicateurs de 14 des 17 Objectifs officiels, et couvre 129 pays de toutes les régions du monde (soit 95 pour cent des filles et de femmes du monde). Ces indicateurs regroupent à la fois des indicateurs spécifiques au genre et des indicateurs ne faisant pas explicitement référence au genre, mais qui ont néanmoins un effet disproportionné sur les filles et les femmes. L'Indice conclut qu'aucun pays n'a encore atteint l'égalité de genre, et qu'avec seulement 10 années avant 2030, près de 40 pour cent des filles et des femmes du monde (1,4 milliard) vivent dans des pays dont les résultats en matière d'égalité de genre sont insuffisants. L'Indice est hébergé sur la Plateforme de données pour le plaidoyer pour l'égalité de genre, où des tableaux et analyses interactifs peuvent être téléchargés.



Les scores de l'Indice du Genre des ODD en 2019 (A voir sur : [data.em2030.org](https://data.em2030.org))

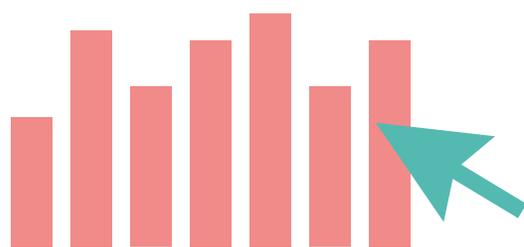
## Remerciements

Equal Measures 2030 valorise les orientations et contributions de ses partenaires du Conseil : FEMNET, ARROW, la fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), CLADEM, Data2X, IWHC, KPMG International, ONE, Plan International et Women Deliver. Ce travail n'aurait également pas pu voir le jour sans le soutien continu des partenaires nationaux et nationales d'EM2030 : Ruta Pacífica de las Mujeres (Colombie), la Society for Health Alternatives (SAHAJ) (Inde), KAPAL Perempuan (Indonésie), GROOTS (Kenya) et Réseau Siggil Jigéen (Sénégal).

Nous apprécions le soutien financier continu de BMGF et de Plan International qui a rendu cette recherche possible. Nous souhaitons également remercier Soapbox, qui a donné vie aux données de l'Indice grâce à son travail sur la mise en page de ce document et le développement en ligne de notre Plateforme de données pour le plaidoyer pour l'égalité de genre. De plus, les visualisations des données sur la Plateforme de données pour le plaidoyer et pour le présent document sont le résultat du soutien continu de la Tableau Foundation. La présente recherche a été menée par l'équipe du secrétariat d'Equal Measures 2030 : Hellen Malinga Apila, Amanda Austin, Ibrahima Beye, Mary Bridger, Anne Connell, Martha Flynn, Cecilia García Ruiz, Alison Holder, Helen Kearney, Saran Koly, Alison Livingstone, Albert Motivans et David Stewart, en plus de l'expertise technique d'Auréliac Acoca et Anna Rose Miller, consultantantes indépendantes. Nous remercions Morgane Boëdec pour la traduction en Français.

Découvrez la Plateforme de données pour le plaidoyer pour l'égalité de genre, une présentation en ligne des résultats de l'Indice du Genre dans les ODD 2019, d'autres données et éléments probants, des visualisations de données, des récits, des outils, des ressources propres aux différents pays, aux régions et aux thématiques pour et par les défenseur-e-s de l'égalité de genre.

Jetez-y un oeil dès maintenant : [www.data.em2030.org](http://www.data.em2030.org)



## Partenaires d'Equal Measures 2030



BILL & MELINDA GATES foundation



data2x



## À propos d'EM2030

Equal Measures 2030 (EM2030) est un partenariat intersectoriel unique d'organisations de premier rang de la société civile et des secteurs du développement et privé.

Nous oeuvrons pour que les mouvements de filles et de femmes, les défenseur-e-s de l'égalité de genre et les décideur-euse-s disposent des données dont ils et elles ont besoin et dans un format leur permettant de s'en servir pour orienter et mener plus rapidement les progrès vers les engagements d'égalité de genre pris dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD).

Pour ce faire, nous connectons les données et éléments probants avec le plaidoyer et les actions, à l'aide des données existantes sur l'égalité de genre, en soutenant les appels à combler les lacunes dans les données et en formant et outillant les défenseur-e-s pour une utilisation des données et des éléments probants dans leurs efforts visant à réaliser le programme de transformation que représentent les ODD, d'ici 2030.

EM2030 a été formé en 2016 par un groupe de partenaires intersectoriels qui ont uni leurs ressources, leurs compétences, leurs réseaux et leur ambition pour utiliser les données et apporter des idées, des histoires et des actions nouvelles et essentielles pour aider à produire un impact collectif pour les filles et les femmes.

Le partenariat actuel est un effort conjoint d'organisations régionales et mondiales de la société civile, des secteurs du développement et du secteur privé, notamment: le Réseau de développement et de communication des femmes africaines (FEMNET), le Centre de ressources et de recherche pour les femmes d'Asie-Pacifique (ARROW), la Fondation Bill & Melinda Gates, Comité de América Latina y El Caribe para la Defensa de los Derechos de las Mujeres (CLADEM), Data2X, International Women's Health Coalition (IWHC), KPMG International, ONE Campaign, Plan International et Women Deliver.

### Nous contacter

**Equal Measures 2030**  
(basée au siège de Plan International)  
Dukes Court,  
Block A,  
Duke Street,  
Woking,  
Surrey GU21 5BH,  
United Kingdom

S'inscrire à notre lettre d'information : [www.equalmeasures2030.org/news/newsletter](http://www.equalmeasures2030.org/news/newsletter)



Nous suivre sur Twitter : [@Equal2030](https://twitter.com/Equal2030)  
Nous suivre sur Facebook : [@Equal2030](https://www.facebook.com/Equal2030)

Visiter notre site web : [www.equalmeasures2030.org](http://www.equalmeasures2030.org)  
Visiter notre Plateforme de données pour le plaidoyer pour l'égalité de genre : [www.data.em2030.org](http://www.data.em2030.org)

Ecrivez-nous à : [info@equalmeasures2030.org](mailto:info@equalmeasures2030.org)